

## **Concours du second degré – Rapport de jury**

**Session 2011**

**AGREGATION EXTERNE**

**Section : GEOGRAPHIE**

**Rapport de jury présenté par**

**M. Yves JEAN : Président du jury  
M. Bernard BRUNETEAU,  
M. François LOUVEAUX : vice-présidents du jury  
Et Mme Jacqueline JALTA : secrétaire générale du jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys**

# AGREGATION EXTERNE DE GEOGRAPHIE

## Session 2011

### RAPPORT DU JURY

Par

**Yves JEAN** : président du jury.  
**Bernard BRUNETEAU et François LOUVEAUX** : vice-présidents du

jury

**Jacqueline JALTA** : secrétaire générale du jury

### Sommaire

#### 1. Présentation du concours

- 1.1. Liste des membres du jury
- 1.2. Commentaires et observations du président
- 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

#### 2. Commentaires des épreuves écrites

- 2.1. Composition de géographie thématique
- 2.2. Composition de géographie des territoires
- 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie
- 2.4. Composition d'histoire

#### 3. Commentaires des épreuves orales

- 3.1. Commentaire de documents géographiques
- 3.2. Leçon de géographie, hors programme
- 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

# 1. Présentation du concours

## 1.1. Liste des membres du jury

### **Président**

**Yves JEAN**

Professeur des universités  
Université de Poitiers

### **Vice-présidents**

**Bernard BRUNETEAU,**

Professeur des universités,  
Université de Rennes I  
(Histoire)

**François LOUVEAUX**

Inspecteur général de l'Education nationale

### **Secrétaire générale**

**Jacqueline JALTA**

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale  
Académie de Paris

### **Membres du jury**

**Nathalie BERNARDIE-TAHIR**

Professeur des universités  
Université de Limoges

**Laurent CAILLY**

Maître de Conférences  
Université de Tours

**Laure CHARLEUX**

**Maître de Conférences**  
**Université de Grenoble**

**Bernard CHARLERY de la MASSELIERE**

Professeur des universités  
Université de Toulouse

**Aurélien DELPIROU**

Maître de Conférences  
Université de Paris-Est Créteil Val de Marne

**Alain DUBRESSON**  
Professeur des Universités  
Université de Paris-Ouest Nanterre

**Jean-Michel GIEU**  
Maître de conférences  
Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne  
(Histoire)

**Catherine FOURNET-GUERIN**  
Maître de Conférences  
Université de Reims

**Lionel LASLAZ**  
Maître de Conférences  
Université de Chambéry

**Christine LEBEAU**  
Professeur des Universités  
Université de Paris I – Panthéon – Sorbonne  
(Histoire)

**Dominique LEPAGE**  
Professeur des universités  
Université de Bourgogne  
(Histoire)

**Marie-Claire LIENHARDT**  
Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale  
Académie d'Orléans Tours  
(Histoire)

**Thierry RENTET**  
Maître de Conférences  
Université de Paris XIII  
(Histoire)

**Isabelle SACAREAU**  
Professeur des Universités  
Université de Bordeaux III

**Catherine SELIMANOVSKI**  
Maître de Conférences  
Université de Montpellier II

**François TAULELLE**  
Professeur des universités  
Université d'Albi

**Vincent VESCHAMBRE**  
Professeur des Universités  
Ecole Nationale d'Architecture Lyon

## 1.2. Commentaires et observations du président

L'agrégation externe de géographie 2011 s'inscrit dans la continuité des réformes introduites en 2002 par nos collègues Rémy Knafou et Michel Hagnerelle. S'inscrivant dans les évolutions de la discipline et des pratiques d'enseignement, le concours joue un rôle d'avant-garde, porteur d'innovations dont les effets d'entraînement influencent largement les enseignements en amont et en aval. Aujourd'hui, il constitue un élément important du repositionnement de la géographie dans les systèmes scolaire et universitaire. Il répond au besoin de recrutement de professeurs de haut niveau, destinés avant tout à enseigner dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou sur des postes de PRAG ; il fournit aussi des lauréats qui présentent un profil qui pourra leur permettre d'accéder, dans l'avenir, aux hautes fonctions d'encadrement dans l'Education nationale (inspection, direction ...).

Son premier objectif est de sélectionner des candidats porteurs des problématiques scientifiques et des méthodes de la géographie d'aujourd'hui en s'ouvrant largement sur les différentes dimensions de la discipline et en intégrant l'évolution récente des paradigmes de la géographie (une science sociale, rôle des acteurs territoriaux, approches culturelles des questions de géographie, nouvelles interrogations sur les relations homme/ nature...). Dans cette démarche, les questions au programme de l'épreuve de géographie thématique ont pour objet de favoriser des approches plus globales et systémiques (risques en 2004-2005, Ville et environnement en 2006-2007, la mondialisation en 2007-2008, Géographie et développement durable en 2008-2009, Nourrir la planète en 2008/2009, les mobilités en 2010 ou la géographie des conflits, nouvelle question pour la session 2012). Leur inscription dans les programmes et leur traitement dans les préparations témoignent alors des apports essentiels de nos disciplines à l'analyse et à une meilleure compréhension des dynamiques du monde contemporain. Cette volonté se retrouve bien sûr aussi dans le choix des espaces d'étude sélectionnés dans l'épreuve écrite de la Géographie des territoires (cf. la Russie puis l'Europe depuis 2010) et dans la refonte de la question France depuis l'année 2008/2009 (« la France, aménager les territoires » puis « La France en villes », nouvelle question pour les sessions 2011 et 2012).

Cette démarche s'appuie aussi sur la place accordée à l'épistémologie et à l'histoire de la géographie que l'on doit retrouver chez les candidats à la fois dans les épreuves écrites d'admissibilité et lors des oraux des épreuves d'admission.

Enfin, l'histoire occupe une place importante dans le concours. L'augmentation du coefficient et la nouvelle conception de l'épreuve orale d'histoire donnent aujourd'hui un rôle bien plus important à l'histoire dans la réussite au concours ; les résultats satisfaisants d'une partie significative des candidats à l'écrit et d'une majorité des prestations orales montrent que nombre de candidats l'ont bien compris.

Son second objectif est de chercher à mettre la géographie de l'agrégation en meilleure adéquation avec la société, ses besoins, ses intérêts et à donner toute sa place à la géographie appliquée, notamment avec l'option « aménagement » qui constitue un des triptyques des épreuves écrites avec l'étude critique des dossiers documentaires. Il convient, dans ce cadre, de souligner qu'à l'écrit comme à l'oral, l'introduction des dossiers documentaires a permis un rééquilibrage des types de compétences évaluées. La capacité à exploiter avec discernement des ensembles de documents extrêmement variés, prenant en compte la diversité des matériaux utilisés par les géographes, est indispensable tout à la fois pour une meilleure préparation au métier de professeur du secondaire ou même du supérieur, et aussi pour ceux des agrégés qui s'engagent dans des travaux de recherche.

Le concours constitue un lieu privilégié d'observation de la culture géographique et des compétences réelles des candidats. Nous ne reviendrons pas ici sur les indispensables conseils prodigués par le jury pour réussir le concours ; pour cela on se reportera aux consignes données dans ce rapport par les différentes commissions et aussi aux rapports des précédentes sessions consultables en ligne sur le site du Ministère de l'Education nationale ([education.gouv.fr/siac/siac2/jury](http://education.gouv.fr/siac/siac2/jury)), et publiés dans la revue *Historiens et Géographes*.

Dans ce cadre général, il faut dégager quelques pistes de travail pour les préparations.

Les candidats doivent d'abord mieux se préparer à traiter des « grands débats » qui agitent les sociétés. Par ses concepts, ses démarches et ses outils, la géographie se trouve au cœur des grandes questions qui se posent à nos sociétés, sinon à l'humanité, en particulier dans les domaines de la gestion, de l'aménagement et du développement des territoires à toutes les échelles, de l'environnement et du développement durable ou encore des phénomènes liés à la géopolitique ou à la mondialisation.

Or, les prestations et les réactions d'une majorité des candidats - à l'écrit comme à l'oral - montrent qu'ils sont souvent mal préparés à traiter d'un certain nombre de sujets fortement ancrés dans les problèmes de sociétés et dans l'actualité comme l'indique un certain déséquilibre dans les choix des sujets dans l'option « milieux et environnement » ainsi que dans l'option « aménagement ». Trop de candidats sont encore réticents à entrer dans des débats d'actualité qui revêtent pourtant une forte dimension géographique. Ce décalage est d'autant plus incompréhensible que les programmes du secondaire intègrent aujourd'hui explicitement les questions touchant aux développements des territoires, à leur aménagement et au développement durable. Il apparaît donc indispensable que les futurs professeurs d'histoire et de géographie soient pleinement en mesure d'apporter aux futures générations les contributions scientifiques incontournables que nos disciplines doivent fournir au traitement de ces questions majeures. A cet égard, on ne peut qu'insister à nouveau sur les insuffisances, sinon les carences, de nombre de candidats dans la connaissance des territoires de la France, en particulier dans la façon dont les cartes des « nouveaux territoires » modifient les modalités de gestion locale.

De même, il convient de poursuivre la préparation à l'usage des outils et des ressources numériques. Comme il est indiqué dans les rapports des sessions depuis 2005, un concours tel que l'agrégation de géographie est confronté au grand défi du numérique. Il se doit d'intégrer progressivement les outils et les ressources numériques qui constituent - ou doivent constituer - de plus en plus le quotidien de l'étudiant et du professeur. Les étudiants et les élèves vivent à l'époque de *Google Earth* et de *Géoportail*. Leurs professeurs doivent y être préparés. Il est notamment superflu d'insister sur l'abondance et la richesse des documents accessibles sur l'Internet. Jusqu'en 2005, tous les documents étaient proposés aux candidats sur support papier. Depuis 2006, pour l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques, un grand nombre de sujets sont proposés sous forme numérique (images satellites, photographies, cartes, animations, vidéos, bases de données, etc.). L'informatique facilite en particulier la mise en regard des documents, permet de les juxtaposer aisément, de zoomer sur des lieux intéressants ...

Une nouvelle épreuve a été intégrée au concours, « agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable ». Elle prend place dans le commentaire du dossier documentaire. Celui-ci se déroule en deux temps : un premier temps de commentaire du dossier documentaire suivi d'un second temps présentant le document « agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ». Le candidat tire au sort un sujet relatif aux deux exercices de l'épreuve : un dossier documentaire sur programme et une présentation d'un document dédié à l'épreuve « agir en fonctionnaire et de façon éthique et responsable ». Le commentaire de documents élaboré à partir du dossier documentaire est la première séquence de l'épreuve. Elle correspond à l'exercice demandé lors des sessions passées, y compris en 2010. L'épreuve dure 45 minutes : 25 minutes pour la présentation, suivies de 20 minutes maximum pour l'entretien avec la commission ; elle est notée sur 15 points. La seconde séquence concerne l'épreuve « agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable ». Elle dure 15 minutes : 5 minutes de présentation d'un document suivies d'un entretien de 10 minutes maximum avec la même commission. Elle est notée sur 5 points. Le document (textuel, iconographique, statistique, cartographique,...) est un document spécifique plus général qui s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle épreuve (cf. le complément concernant cette nouvelle épreuve, au début du commentaire du dossier documentaire). Pour rappel, un tirage en ligne a lieu pour cette épreuve, cela signifie que le premier candidat tire au sort un sujet qui sera le sujet des deux candidats suivants (tirage en ligne pratiqué depuis plusieurs sessions).

L'intégration progressive du numérique est incontournable et se poursuivra lors des prochaines sessions. Elle passe en particulier pour les candidats par la maîtrise basique de Power Point afin de traiter dans les meilleures conditions les sujets numériques qui leur seront proposés dans le cadre de l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques.

Au cours des sessions suivantes, devraient être progressivement introduits des exercices simples de fabrication de croquis ou de cartes, en attendant l'accès (régulé) aux ressources infinies de l'Internet. Le jury souhaite pouvoir, dès la session 2012, permettre à tous les candidats d'accéder aux ressources en ligne des bibliothèques de l'Institut de Géographie et du lycée Louis Le Grand, afin de mobiliser des données qui seront utilisées lorsqu'ils seront enseignants. On ne peut se cacher que les obstacles sont importants ; d'ordre matériel, et aussi dans l'adaptation des préparations des concours dans les universités.

Pour finir, nous ne pouvons qu'insister sur le fait que lors des épreuves d'admissibilité, il est essentiel de participer et de gagner le maximum de points sur l'ensemble des quatre épreuves sans se décourager *a priori* sur un sujet devant lequel un candidat peut se sentir déstabilisé : sur 342 inscrits, seulement 94 ont composé les quatre épreuves. De même à l'oral, les candidats doivent faire preuve de maturité et se mobiliser sur l'ensemble des épreuves demandées.

**Yves JEAN**

### 1.2.3 Les épreuves d'admissibilité

Cette année 326 candidats étaient inscrits (539 en 2004 ; 527 en 2005 ; 530 en 2006, 501 en 2007, 449 en 2008, 365 en 2009, 342 en 2010) ; 95 candidats ont composé dans les quatre épreuves soit seulement 29% des inscrits. (271 en 2004 ; 294 en 2005 ; 258 en 2006, 242 en 2007, 194 en 2008, 172 en 2009, 121 en 2010). Cette baisse importante du nombre de candidats inscrits puis des candidats qui composent les quatre épreuves conduisent à s'interroger sur les facteurs explicatifs de cette évolution. Si depuis 2006, le nombre de candidat inscrits au concours diminue régulièrement, la baisse significative enregistrée en 2010 s'est poursuivie en 2011, évolution très inquiétante.

La barre de l'admissibilité a été fixée à 34 points, soit 8,50/20 (33 en 2004 ; 31 en 2005 ; 34 en 2006 ; 35 en 2007, 35 en 2008, 38 en 2009, 34 en 2010) ; 42 candidats ont été retenus pour 21 postes à pourvoir (29 postes en 2007 et 2006, 25 postes depuis 2008).

Pour les épreuves écrites, les correcteurs ont largement utilisé l'échelle des notes : de 1 à 18. La moyenne des candidats non éliminés participant aux quatre épreuves écrites est de 8/20 ; la moyenne des candidats admissibles à l'oral est de 11,22/ 20. Malgré la baisse significative du nombre de candidats, l'évaluation des copies révèle un bon niveau de l'ensemble des candidats.

Épreuves d'admissibilité	Nombre de présents	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Géographie thématique	<b>98</b>	<b>8,97</b> (6,77 en 2007, 6,74 en 2008, 8,09 en 2009, 8,66 en 2010)	<b>12,36</b> (11,76 en 2007, 11,54 en 2008, 12,31 en 2009, 12,59 en 2010)
Géographie des territoires	<b>98</b>	<b>7,91</b> (6,34 en 2007, 6,41 en 2008, 7,17 en 2009, 7,39 en 2010)	<b>11,74</b> (10,41 en 2007, 9,98 en 2008, 11,09 en 2009, 11,33 en 2010)
Épreuve sur dossier	<b>98</b>	<b>7,80</b> (6,28 en 2007, 7,10 en 2008, 7,63 en 2009, 7,78 en 2010)	<b>10,62</b> (9,66 en 2007, 10,19 en 2008, 12,27 en 2009, 10,84 en 2010)
Histoire	<b>95</b>	<b>6,86</b> (5,67 en 2007, 5,52 en 2008, 6,75 en 2009, 6,75 en 2010)	<b>10,17</b> (10,57 en 2007, 10,80 en 2008, 11,35 en 2009, 10,71 en 2010)

### 1.2.4 Les épreuves d'admission

42 candidats admissibles ont été entendus pour les trois épreuves; à l'issue du concours, la barre d'admission a été placée à 133 points (105 en 2004 ; 112 en 2005 ; 103 en 2006, 113 en 2007, 123 en 2008, 131 en 2009, 133 en 2010), soit une moyenne de 10,69/20 (8,08 en 2004 ; 8,62 en 2005 ; 7,92 en 2006 ; 8,69 en 2007, 9,46 en 2008, 10,08 en 2009, 10,23 en 2010). A l'issue des épreuves orales, 50 % des candidats admissibles sont donc admis. Les notes maximales pour chacune des épreuves orales ont atteint 18, 16 sur 20 ; il est donc possible de viser le haut de l'échelle de notation dans ce concours.

Épreuves d'admission	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Commentaire de documents géographiques (total des deux épreuves)	<b>9,66</b> (8,30 en 2007, 9,7 en 2008, 10,73 en 2009, 11,04 en 2010)	<b>11,81</b> (12,12 en 2007, 12,12 en 2008, 13 en 2009, 12,88 en 2010)
Dont épreuve « agir en fonctionnaire »	<b>2,64</b>	<b>3,14</b>
Leçon de géographie hors programme	<b>9,17</b> (6,83 en 2007, 6,83 en 2008, 8,57 en 2009, 8,43 en 2010)	<b>11,62</b> (9,48 en 2007, 8,72 en 2008, 11,76 en 2009, 10,88 en 2010)
Commentaire de documents d'histoire	<b>9,31</b> (8,09 en 2007, 9,11 en 2008, 9,61 en 2009, 9,24 en 2010)	<b>12,24</b> (11,28 en 2007, 11,12 en 2008, 11,16 en 2009, 12,16 en 2010)

Notes des admissibles	Nombre de candidats ayant obtenu ces notes à l'oral		
	Commentaire de documents géographiques	Leçon de géographie hors programme	Commentaire de documents d'histoire
< 5	11	2	5
5 à 9	19	18	14
10 à 14	10	17	16
> 15	2	5	7

### 1.2.5 Une « photographie » des candidats

#### Par sexe

	Inscrits	Admissibles	Admis
Femmes	153	18	9
Hommes	173	24	12

#### Par âge

Années de naissance	Inscrits	Admissibles	Admis
Entre 1949 et 1970	42	0	0
Entre 1971 et 1980	102	3	1
1981-1985	121	20	11
1986-1989	61	19	9

#### Par académies

Académies	2010		2011	
	Admissibles	Admis	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	1	-	1	-
Amiens	4	1	4	3
Bordeaux	3	1	2	-
Grenoble	2	1	5	2
Clermont Ferrand	-	-	-	-
Guadeloupe	-	-	-	-
Lille	2	-	1	-
Lyon	12	10	7	5
Montpellier	1	-	1	1
Nancy-Metz	1	-	-	-
Nice	2	1	-	-
La Réunion	1	1	2	1
Nantes	-	-	-	-
Orléans-Tours	1	-	2	1
Paris-Créteil-Versailles	18	10	13	8
Reims	-	-	1	-
Rennes	-	-	1	-
Rouen	1	-	1	-
Toulouse	2	-	1	-

## 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

### 1.3.1. Programme de la session 2011

#### Géographie thématique

- Nourrir les hommes
- Les mobilités

#### Géographie des territoires

- La France en villes
- L'Europe

#### Histoire moderne

- Les circulations internationales en Europe, années 1860- années 1870

#### Histoire contemporaine

- Le monde britannique de 1815 à 1931

### 1.3.2 Les épreuves du concours de l'agrégation externe de géographie

ARRETÉ DU 21-2-2001  
JO DU 2-3-2001

## A - Épreuves écrites d'admissibilité

### 1) Composition : géographie thématique

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Il s'agit d'une épreuve intégrant des concepts et des savoirs appartenant aux différentes branches de la géographie. Les thèmes au programme sont choisis dans un champ très ouvert incluant l'épistémologie et l'histoire de la géographie. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

### 2) Composition : géographie des territoires

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Dans cette épreuve, l'accent est mis sur la différenciation spatiale et le jeu des différentes échelles de l'analyse, dans le cadre de la question ou des questions figurant au programme. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

### 3) Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme. Elle comporte les trois options ci-après correspondant aux trois principales filières de formation suivies par les étudiants en géographie :

- espaces, territoires, sociétés ;
- milieux et environnement ;
- aménagement.

Les candidats choisissent leur option au moment de l'épreuve, après avoir pris connaissance des sujets. L'épreuve consiste en plusieurs exercices tels que : contrôle de connaissances de base ; analyses, études critiques, interprétation de documents divers ; rédaction de brèves synthèses (une à deux pages) ; production d'une carte ou d'un croquis à partir de documents.

### 4) Composition d'histoire dans le cadre d'un programme

(durée : sept heures ; coefficient 1).

## B - Épreuves orales d'admission

### 1) Commentaire de documents géographiques

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Les documents géographiques - notamment cartes à différentes échelles, croquis, graphiques, photographies, images satellites, tableaux statistiques, textes - portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit.

### 2) Leçon de géographie, hors programme

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Le candidat tire au sort un sujet qui relève, soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires.

### 3) Commentaire et confrontation de documents d'histoire sur une des questions figurant au programme

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

## 2. Commentaires des épreuves écrites

### 2.1. Composition de géographie thématique

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

#### **Sujet : Nourrir les hommes : les marchés, entre producteurs et consommateurs**

Comme toujours en géographie thématique, la difficulté du sujet résidait dans l'articulation de problématiques complexes en fonction de l'ordre de grandeur : les marchés locaux, régionaux, mondiaux, comment mettent-ils en lien producteurs et consommateurs ou au contraire créent ils de l'opacité entre les deux groupes selon un objectif ou une fonction précise : nourrir les hommes. On redira une fois de plus la nécessité de définir scientifiquement les termes du sujet, de bien comprendre ces articulations telles qu'elles sont proposées dans l'énoncé du sujet, de poser une question centrale, de définir une ligne directrice autour de laquelle s'organiseront et prendront sens les éléments factuels.

Le cœur du sujet était bien « les marchés » : il fallait alors travailler la complexité de la notion entre le marché comme lieu ou comme espace, et le marché comme système, avec un paradigme central qui est l'échange. Entre le marché local transparent et le marché mondial au long cours, plus opaque et investi par les outils du capitalisme, il y avait nécessité de bien faire la différence. On ne pouvait pas traiter les deux types d'échange (voir Braudel) avec la même logique. Pour éviter ensuite de traiter de tout et de n'importe quoi, il fallait relier ces modes d'organisation de l'échange avec la fonction qui sert d'entame au sujet : « nourrir les hommes », tel était l'enjeu, qualitatif, quantitatif, enjeu de pouvoir aussi à partir duquel devait se construire le questionnement. On redira une nouvelle fois qu'il n'y a pas de plan type, que l'évaluation porte sur la qualité du raisonnement, la pertinence dans la sélection de l'information qui doit être riche sans être une simple accumulation de données, maîtrisée et servir le raisonnement. Trop de copies sont déclaratives, sans explication des mécanismes (du marché, comme les marchés à terme par exemple ; de l'échange comme la « détérioration des termes de l'échange », etc.). Les propositions sont parfois à l'emporte pièce comme « les Nordis dominent les Suds ! », qui marquent sinon une paresse de la pensée, une économie coupable de la réflexion.

Les copies mal notées sont souvent des exposés fourre-tout, bâtis sur des plans bateaux du genre « description des marchés, acteurs, faiblesses » (simple description de l'organisation des marchés

puis constat des inégalités dans le monde) ou « typologie des marchés : marché local, de gros, virtuel, AMAP », ou du genre « producteurs, consommateurs et marchés », sans problématisation de l'effet distance entre producteurs et consommateurs, etc. On y trouve aussi des dissertations squelettiques, sans exemples, sans études de cas, sans références bibliographiques, avec des raccourcis dans l'analyse peu acceptables, genre « *les pays du Nord détiennent le monopole des prix!* », des croquis de niveau élémentaire. Beaucoup de ces copies ont eu du mal à s'extraire du seul secteur de la production, apparemment mieux connu que celui de l'échange, voire de bons sentiments sur ce qui apparaît aujourd'hui comme politiquement correct : le bio, le commerce équitable, les AMAP, ... autant de sujets abordés sans esprit critique, sans connaissance précise de leur réalité et sans les replacer dans la logique des marchés. On signalera également l'usage abusif et sans conséquence scientifique de pseudo-concepts, comme celui de « consom'acteur ».

Les copies moyennes sont des devoirs relativement bien construits, bien informés sur les marchés mondiaux des produits alimentaires mais qui oublient d'analyser les relations avec la question alimentaire, ou inversement mais plus rarement sont des devoirs bien documentés et bien construits sur la question alimentaire mais mal articulés à la problématique des marchés. Les enjeux, les paradoxes sont souvent escamotés. On trouve aussi des copies qui se contentent d'un seul niveau d'analyse, les marchés mondiaux par exemple. On pourrait ajouter d'autres points trop souvent négligés comme l'allongement des circuits, les relations entre distributeurs et producteurs, les grands accords sur les produits, la spéculation financière et boursière et ses conséquences, sur la géopolitique de l'arme alimentaire, sur la régulation, etc. il y a aussi peu de perspective historique, reliée par exemple à une périodisation des différentes phases du capitalisme et de l'évolution des sociétés.

Les bonnes copies sont celles qui, sans être forcément exhaustives, ont une vision globale et maîtrisée de la question, avec une analyse fine et critique, une volonté d'être dans le sujet après une bonne compréhension des rapports à établir entre les termes de son énoncé, des exemples originaux, et un raisonnement soutenu jusqu'à la conclusion.

Bernard Charlery de la MASSELIERE, Catherine SLIMANOVSKI, Catherine GUERIN, Vincent VESCHAMBRE

## 2.2. Composition de géographie des territoires

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

### Sujet : L'Europe et la mondialisation.

La moyenne de l'épreuve sur la géographie des territoires est en hausse. La bonne préparation des candidats, surtout pour la deuxième année consacrée à l'Europe, l'ampleur du sujet proposé expliquent cette progression. Demander de réfléchir à l'articulation entre deux processus, la mondialisation et la construction européenne c'est se placer au cœur même de la thématique. C'est aussi obliger les candidats à faire des choix, à en montrer l'intérêt et les limites, exercice aussi classique que délicat. Le jury a pris l'habitude de donner des sujets vastes. Le concours d'agrégation évalue un haut niveau scientifique, l'acquis des années de formation universitaire. C'est aussi un concours qui recrute de futurs enseignants dont le souci majeur sera de faire comprendre clairement des situations complexes, sans simplification outrancière, en sachant dégager l'essentiel, de proposer des réponses mais toujours ouvertes, nuancées, sans rien cacher des incertitudes, des divergences, des oppositions voire des conflits. Sous cet angle, le sujet était difficile, il obligeait à sélectionner, à exposer des phénomènes généraux, mais aussi à en montrer la variété significative, à penser à des bilans spatiaux et territoriaux – l'épreuve porte bien sur « la géographie des territoires ». Sur un sujet aussi vaste, aucune démarche ne s'impose. Très logiquement avec un tel sujet, il y a eu peu de copies très médiocres, peut-être moins d'excellentes copies, beaucoup de copies assez bonnes ou moyennes qui mêlent une bonne intuition du sujet, la mise en valeur de certains faits majeurs – surtout économiques – et trop peu de nuances, une insuffisante prise en compte des contradictions,

en particulier spatiales. On retrouve, une fois encore, cette difficulté à penser les conflits et à les mettre en évidence.

Dans l'ensemble des copies, la maîtrise des règles de la dissertation s'est bien améliorée. Les rapports précédents insistaient beaucoup sur ces aspects techniques mais majeurs, il n'est donc pas utile d'y revenir. Rappelons simplement que l'absence de toute définition préalable des termes du sujets, de toute délimitation du champ d'étude, de toute problématique - c'est-à-dire du guide, de la justification des choix qui seront faits dans la sélection des faits comme dans l'ordre de l'argumentation - constituent des défauts majeurs, lourdement pénalisés. Le terme d'Europe obligeait ici à imbriquer définition du mot et délimitation du champ. La présence d'illustrations – carte, croquis, schémas, voire tableaux ou organigrammes est au contraire un élément de valorisation d'une copie, à condition de respecter quelques principes. L'illustration n'est pas une « image » posée là pour aérer le texte ou répondre à une injonction du jury. Elle est incluse dans la démarche d'ensemble – le point de départ d'une analyse ou un exemple significatif, permettant entre autres de nuancer. Il convient d'éviter des illustrations prétextes, qui n'apportent rien, sont parfois des caricatures de pédagogie - trois bulles, deux flèches. Le jury a trouvé en revanche de très bonnes cartes de l'Europe, illustrant les types de conséquences spatiales et territoriales de la mondialisation et de la construction européenne, montrant la diversité significative des espaces et des territoires, permettant aussi de faire l'économie de longs passages écrits simplement énumératifs. Comme toujours, la « forme » n'a de sens qu'en rapport avec « le fond ».

Sous la forme classique de la liaison « et », ce sujet obligeait à considérer de façon réciproque la place de l'Europe dans la mondialisation et les effets de la mondialisation sur l'Europe comme sur une construction européenne. La dimension historique allait de soi, elle a parfois été oubliée – sous prétexte que l'on fait de la géographie ? L'Europe, ou du moins certains pays – ont été le moteur et même l'inventeur en quelque sorte des deux premières mondialisation – si l'on reprend ce schéma commode des trois mondialisations, ce qui n'a rien d'obligatoire, on sait les débats scientifiques à ce propos ; l'Europe, ou du moins par certains de ses espaces- est aujourd'hui au cœur de la mondialisation, à la fois comme un ensemble régional intégré, plus que d'autres, de façon en partie pionnière- et par certaines de ses métropoles, réseaux, interfaces qui sont des nœuds du système mondialisé tandis que d'autres restent en retrait, sont marginalisés par ces mécanismes même. Cette double approche pouvait servir de base à un plan et elle a en général été bien vue. En revanche, il a souvent manqué d'une vision dynamique, le fait que l'on a affaire à deux processus en cours qui influent l'un sur l'autre. La construction européenne – qui ne concerne pas toute l'Europe – peut apparaître – ou non d'ailleurs – comme une « réponse » à la mondialisation, un outil pour acquérir la taille économique qui permet de peser dans un monde mondialisé, tout en exploitant des proximités de tous ordres qui permettent de donner – ou veulent donner – une cohérence réelle à un ensemble économique, financier, institutionnel. En retour la dynamique de la mondialisation – il serait sans doute préférable de mettre ici les deux termes au pluriel – cette mise en relation, mise en contact qui est aussi mise en concurrence, hiérarchisation, creusement des écarts, recomposition incertaine des espaces et des territoires vient à l'encontre de politiques européennes - aide aux régions en retard ou difficultés, mise à niveau des infrastructures – luttant contre des déséquilibres régionaux qui pourraient remettre en cause l'idée même de construction européenne. D'autres pans des politiques européennes – sur les frontières, les métropoles, les grands réseaux ... - sont au contraire davantage en concordance avec les mécanismes que l'on regroupe sous l'étiquette commode de « la » mondialisation.

L'absence de cette vision d'ensemble, de ces phénomènes contradictoires, de leurs effets territoriaux et spatiaux, explique que des copies de bonne facture obtiennent des notes un peu décevantes. Trop de copies, à cause de la mondialisation, consacrent de trop longs paragraphes aux IDE, aux FTN, des faits majeurs certes mais qui ne devaient pas occulter le reste. D'autres, parce qu'il s'agit de l'Europe - énumèrent des politiques générales, ne montrent pas qu'elles n'ont pas les mêmes effets et les mêmes applications partout, oublient les Etats, y compris dans leurs relations contradictoires. Institutions européennes. Institutions financières et firmes semblent alors être les seuls acteurs, engagés dans des évolutions mécaniques et irréversibles. Les autres acteurs, et d'abord les citoyens, sont oubliés. C'est peut-être d'ailleurs, dans les faits, l'un des handicaps auxquels se heurtent et la mondialisation et la construction européenne.

Il est toujours facile, trop facile, de mettre en valeur les manques des copies. Il faut dire aussi et surtout que la majorité des candidats a vu ces éléments, mais n'a pas toujours su les mettre en valeur de façon équilibrée. Les meilleures copies sont construites de façon simple. La problématique est claire et déjà précise : par exemple, « en quoi la mondialisation participe-t-elle à une logique contradictoire d'unification et de fracturation de l'espace européen ». Le plan est efficace. L'un propose : l'Europe acteur, pôle moteur et structurant de la mondialisation ; l'Europe en retour largement structurée et définie par la mondialisation ; des processus qui s'appliquent de façon différenciée. Un autre propose : place et rôle de l'Europe dans la mondialisation ; l'Europe mise à

l'épreuve par la mondialisation ; une Europe organisée par et pour la mondialisation ? Un troisième suggère : l'Europe acteur majeur ; la mondialisation et la recomposition des espaces et des territoires ; des territoires multipliés, entre intégration et affirmation d'identités locales, entre intégration et exclusion. Un autre consacre à la diversité des effets spatiaux et territoriaux deux parties, après avoir mis en valeur les mécanismes et leurs effets contradictoires. La simplicité du cadre permet ensuite des analyses à la fois claires et nuancées, équilibrées. Il est tout à fait possible de faire de très bons ou d'excellents travaux, et il n'y a rien qui réjouisse davantage le jury.

Les candidats à l'agrégation de géographie ont de grandes qualités, ils sont bien préparés. Ils peuvent remplir la double mission qui est celle d'un professeur d'histoire-géographie : donner du sens, expliquer mais sans négliger les incertitudes, les débats, les oppositions et donner ainsi aux élèves des outils pour être des citoyens responsables.

Jacqueline JALTA, Messieurs Aurélien DELPIROU, Alain DUBRESSON, François LOUVEAUX.

## 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

### 2.3.1. OPTION A : « Espaces, territoires, sociétés »

Durée : 7 heures

**Sujet : antimonde et mondialisation**

Cette année, environ 40% des candidats (37 sur 94) ont choisi ce sujet qui visait à explorer et revisiter le concept d'antimonde à l'aune de celui de mondialisation. Comme l'an passé, le jury a eu le plaisir de lire de bonnes, voire de très bonnes copies : 13 (soit un bon tiers) ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, dont 5 avec une note supérieure ou égale à 13/20 (la meilleure ayant reçu une note de 16/20). Toutefois, si la moyenne (8,3) et la médiane (8) sont conformes à celles de la session précédente, les écarts semblent s'être creusés avec davantage de copies médiocres, voire indigentes : 10 copies ont moins de 5/20, dont 4 inférieures ou égales à 3/20, ce qui incite le jury à formuler une nouvelle fois un certain nombre de remarques et de préconisations à l'attention des futurs candidats, même s'il faut toutefois reconnaître que certaines d'entre elles ont bien été prises en compte.

Du point de vue de la méthodologie et de la structuration d'ensemble du commentaire, le jury salue un certain progrès quant à la présentation du corpus. Bien souvent, les réponses aux questions sont précédées d'une introduction générale qui est appréciée. On soulignera néanmoins, une fois encore, que celle-ci doit demeurer de taille réduite, de façon à ne pas grever l'organisation du temps de rédaction des réponses aux questions. Dans un certain nombre de copies, l'introduction intégrait un tableau synthétique de présentation des documents, ce qui n'est pas en soi une mauvaise idée à condition que celui-ci ne soit ni trop long ni trop formaté. En fin de compte, il est préférable de rédiger une introduction à la fois plus concise et plus personnelle, présentant les documents réunis selon un regroupement thématique.

Le dossier documentaire se compose de documents variés, tant sur la forme (photos, textes, cartes, graphiques) que sur le fond (émanant de sources scientifiques, journalistiques, publicitaires ou autres). S'agissant d'un commentaire de documents, une critique scientifique des pièces du corpus est bien sûr attendue ; il est notamment tout à fait bienvenu de procéder à leur analyse formelle (structure interne, références, etc.) voire à l'étude des présupposés ayant mené à leur construction (sémiologie graphique, rhétorique, etc.). Mais il ne convient pas de verser dans un dénigrement systématique des documents proposés, soit en fustigeant ceux qui ne sont pas de nature strictement scientifique (mais qui peuvent être très intéressants au demeurant), soit en opposant des auteurs dont certains sont qualifiés de « bons » et d'autres de « mauvais » (!), soit encore en déplorant l'absence de tel ou tel document. Le corpus documentaire ne vise aucunement à l'exhaustivité sur un thème ; il sert de support à une réflexion qui doit faire émerger une problématisation de la part du candidat. C'est bien là que réside toute la difficulté de l'exercice qui consiste, pour le candidat, à s'attacher à l'analyse des documents qui vont servir d'appui à une démonstration. Il ne s'agit pas d'une dissertation déguisée mais d'un cheminement qui, à partir des documents, doit déboucher sur une réflexion plus large et théorique. Aussi, les réponses aux questions doivent-elles être essentiellement appuyées sur le matériel présenté dans le dossier documentaire (avec des références explicites et pas seulement des allusions que le jury doit décrypter). Cela ne signifie pas que toutes références

extérieures (citation d'auteurs ayant travaillé sur le thème, intégration de croquis illustrant le dossier, etc.) soient interdites : elles peuvent même être fort appréciées si elles permettent d'illustrer un aspect important d'une question non abordée par le dossier. Mais certaines copies ne font quasiment aucune référence au dossier, préférant convoquer des exemples externes sur des points parfaitement couverts par les documents proposés.

La production cartographique représente également un aspect valorisé par les membres du jury. Un croquis était obligatoire dans la question 3 (correspondant globalement à un tiers de la note de cette question), mais tout autre croquis à différentes échelles était le bienvenu. Les réalisations cartographiques ont été assez inégales, certaines éclairant de manière très ingénieuse et efficace les différentes logiques spatiales de l'antimonde dans l'espace urbain, tandis que d'autres, plus décevantes, ont pris la forme de chorèmes simplissimes, voire d'organigrammes confus et peu convaincants. A partir des informations livrées dans le corpus, il était possible d'établir une cartographie multiscalaire, en synthétisant par exemple à l'échelle du globe les centres névralgiques de l'antimonde (zones de production et de trafic de drogue, paradis fiscaux, zones franches commerciales, lieux d'immatriculation des pavillons de complaisance, etc.) et l'espace réticulaire associé, ou à grande échelle (d'une île ou d'une ville par exemple), en représentant les logiques de discontinuité et d'archipellisation des espaces de l'antimonde (logements informels, squats, prisons, centres de rétention, etc.). Naturellement, il ne s'agissait pas d'oublier les règles élémentaires de la cartographie (échelle, orientation, sémiologie graphique, etc.).

Enfin, le jury attire l'attention des candidats sur un défaut fréquent, celui du hors-sujet : de trop nombreuses copies ne répondent pas précisément à la question posée, dérivant au fil de la réponse vers des propos généraux. On trouve également souvent la réponse à une question  $n$  en question  $n + 1$ , ce qui en aucun cas ne permet que les points perdus en  $n$  ne soient attribués après lecture de la question  $n + 1$ .

Le sujet était intitulé « Antimonde et mondialisation ». Par un jeu de questions dialectiques, le jury attendait des candidats qu'ils démêlent, à partir de discours théoriques croisés mais aussi en se fondant sur des objets géographiques particuliers (île, frontière, ville) les logiques de complémentarité et/ou de contradiction de ces deux notions à différentes échelles. En effet, tandis que certains auteurs considèrent l'antimonde comme l'envers du monde, c'est-à-dire un espace et/ou un territoire d'interstices (sorte de « trous noirs » pour reprendre la formule de R. Brunet) obéissant à des logiques spécifiques, parallèles à celles de la globalisation, d'autres au contraire n'y voient qu'une expression emblématique de la mondialisation, se matérialisant par des flux, des réseaux et une territorialité en archipel en tout point similaires aux configurations de la globalisation. C'est autour de ces approches contradictoires que le dossier invitait les candidats à réfléchir dans le cadre d'une analyse géographique multiscalaire.

Il convenait en début de copie de présenter le concept d'antimonde. Cela pouvait être fait dans une introduction générale précédant les réponses aux questions proprement dites, ou au début de la réponse à la première question pour les candidats qui ont choisi de ne pas faire d'introduction. Le jury a accepté les deux options mais attendait cette réflexion sur le concept qui permettait d'asseoir la suite de l'analyse sur de bonnes bases.

**Question 1 :** *Dans quelle mesure le concept d'antimonde nous permet-il de revisiter les notions de marge, de distance et de discontinuités spatiales ?*

De nombreux candidats, notamment ceux qui ont oublié ce travail préalable sur la définition de l'antimonde, ont pris cette question à l'envers, convoquant les notions de marge, de distance et de discontinuité pour précisément définir les caractéristiques de l'antimonde. Le jury attendait au contraire que les candidats discutent de la manière dont le recours au concept d'antimonde permet de décaler, d'enrichir, bref de « revisiter » ces notions couramment utilisées en géographie, notamment en analyse spatiale. La question était directement tirée du texte de Myriam Houssay-Holzschuch et on espérait des candidats qu'ils sortent de la simple paraphrase.

La marge, ainsi que tous les substantifs qui lui sont associés (marginalisation, marginalité), sont traditionnellement définis par référence à un centre, ce qui implicitement associe la marge à la périphérie, tant sociale, qu'économique ou spatiale. Or, ce postulat est d'autant plus discutable que bien des formes de l'antimonde occupent une place tout à fait centrale dans le fonctionnement du monde (centralité des paradis fiscaux dans le système financier mondial, centralité des zones franches industrielles dans la dynamique de production industrielle internationale) mais aussi dans la production territoriale (habitat informel, activités illicites qui peuvent être situés au cœur des villes par exemple). Ainsi la notion d'antimonde permet-elle de décentrer le regard sur la marge et de reconsidérer sa relation qui n'est pas nécessairement antinomique avec la centralité géographique ou fonctionnelle : l'antimonde fait ainsi « rejouer la marge au centre » (doc 1e). De la même manière, il

est possible de revisiter la notion de distance à l'aune de l'antimonde en soulignant toute l'ambiguïté et la relativité de cette dernière, car l'antimonde peut se nicher dans quelques marges lointaines, invisibles même (la notion de visibilité/invisibilité pouvait être ici convoquée) comme s'inscrire dans la proximité immédiate des territoires « officiels ». Il convient donc ici de préciser de quelle distance l'on parle, s'il s'agit de distance euclidienne, « topographique », ou de distance sociale, représentée, « topologique », la seconde pouvant être très forte même si la première est faible (cf. la grande proximité spatiale et l'immense distance sociale entre l'habitat informel et les quartiers aisés au cœur des grandes métropoles mondiales). On comprend dès lors tout le sens d'associer la notion de discontinuité à celles de marge et de distance, car l'antimonde, en remettant en cause la dialectique centre/périphérie, inscrit la discontinuité, la logique d'archipel, au cœur de la production territoriale. Les espaces de l'antimonde formeraient ainsi des îlots fonctionnant plus ou moins en réseaux, à toutes les échelles géographiques. Bien plus, l'antimonde mobilise la notion de discontinuité spatiale en introduisant les logiques de rupture, de mise à l'écart, de retranchement ou de clôture telles qu'on peut les observer par exemple dans le cas des centres de rétention, des enclaves touristiques, des frontières, etc. Au final, l'antimonde permet d'affiner les trois notions proposées, voire de mettre à jour leur ambivalence et leur caractère très relatif en remettant en cause les oppositions supposées entre marge et centralité, distance et proximité, discontinuité et connection.

**Question 2 :** *Montrez en quoi les îles et les frontières forment deux objets géographiques pertinents pour mener une réflexion géographique sur l'interface monde/antimonde ?*

Il s'agissait ici de comprendre comment ces deux objets géographiques que sont l'île et la frontière, constituant toutes deux des figures emblématiques de la discontinuité géographique (discontinuité *a minima* d'ordre naturel pour la première et d'ordre politique pour la seconde si l'on s'en tient aux définitions élémentaires de l'une et de l'autre), forment des prismes intéressants pour saisir les interactions et les articulations des logiques de la mondialisation et de l'antimonde. Comme dans le volet précédent, cette question a également été prise à l'envers par certains candidats qui ont cherché à montrer en quoi le concept d'antimonde pouvait être opérationnalisé, mobilisé pour l'étude des îles et des frontières, au lieu de s'attacher à saisir comment celles-ci permettent de penser et d'illustrer « l'interface monde/antimonde ». L'accent devait donc être mis sur l'interface. Or, nombreuses sont les copies qui n'ont traité que de l'antimonde dans les espaces insulaires ou frontaliers, sans aborder ses rapports pourtant constitutifs avec le monde. Les textes sur les îles permettaient de montrer comment monde et antimonde interagissent dans ces espaces où se combinent subtilement les espaces du tourisme mondialisé, très bien connectés au monde par un faisceau de lignes de communication (aériennes, maritimes, électroniques), et ceux de la finance offshore, de la franchise industrielle ou des trafics illicites utilisant globalement les mêmes réseaux. Dans les îles, monde et antimonde entretiennent une communication « synaptique » et enchevêtrent leurs extra-territorialités, relevant d'une même logique d'archipellisation et de réticulation. Par ailleurs, la localisation des principaux centres insulaires de l'antimonde dans la « ceinture dorée » des trois méditerranées correspondant aux trois pôles de la Triade accrédite l'idée que cette interface avec l'antimonde est indispensable au fonctionnement du système-monde. Quant aux frontières, les documents proposés permettaient de mettre en évidence le fait que les règles mêmes élaborées par le système-monde constituent le ferment de l'antimonde : pas de trafic d'armes sans embargo, pas de migrations clandestines sans restrictions aux migrations. Qu'on ne s'y trompe pas, les frontières ne sont pas des interfaces monde/antimonde en tant que telles, mais peuvent en revanche donner à l'antimonde l'opportunité de s'épanouir à travers le contournement des règles du système-monde. De plus, matérialisant une séparation politique ou un différentiel économique ou monétaire, les frontières ne sont pas seulement des lignes ; elles forment des territoires aux épaisseurs variables mêlant zones interlopes et cosmopolites, trafics licites et contrebande, migrations régulières et irrégulières à l'origine d'une production territoriale complexe.

**Question 3 :** *Sous quelles formes spatiales et paysagères l'antimonde peut-il s'inscrire dans la ville ? Vous élaborerez un croquis mettant en évidence les logiques spatiales de l'antimonde dans la ville.*

Les réponses à cette question qui appelait une réflexion multiscalaire sur les formes et paysages de l'antimonde dans l'espace urbain ont parfois été décevantes, donnant lieu dans un certain nombre de copies à des propos descriptifs sur la localisation de l'antimonde dans la ville à partir d'exemples empruntés au dossier ou émanant de connaissances externes. L'objectif ici était d'utiliser les cas illustrés dans le dossier pour construire une analyse plus large et théorique sur l'inscription spatiale et paysagère des antimondes urbains, en convoquant au besoin les notions de marge, de distance et de discontinuité étudiées dans la première question. Les différents exemples urbains proposés dans le corpus incitaient en effet les candidats à réfléchir dans un premier temps sur l'applicabilité de

l'opposition centre/périphérie à la notion d'antimonde ; ainsi l'habitat informel n'est pas l'apanage des périphéries urbaines (cf. les favelas de Santa Marta du doc. 3.e) et s'observe de la même manière dans les espaces centraux (cf. la jungle de Calais, doc. 3.c). C'est donc à une autre échelle, plus grande, qu'il faut se positionner pour comprendre les différentes formes d'un antimonde urbain archipellicisé. A partir de là, on pouvait mener une étude très fine sur ces formes éclatées de l'antimonde, visibles ou cachées, ouvertes ou retranchées, mouvantes ou localisées, durables ou éphémères. Une étude paysagère, assez mal traitée dans l'ensemble, voire souvent occultée, pouvait alors compléter de manière très éclairante et féconde cette typologie des formes de l'antimonde, illustrant notamment la clôture (murs et barbelés des centres de rétention ou des prisons) ou l'ouverture (la co-présence des logiques formelles et informelles dans la rue, cf. doc 3.f), la visibilité (commerces ou transports informels) ou l'invisibilité (jungle de Calais, sous-sols de la gare de Bordeaux). Enfin, cette question appelait explicitement un croquis et le jury a été parfois déçu par les propositions des candidats. On attendait en effet plutôt des coupes ou des croquis à très grande échelle, structurés par exemple autour d'une typologie des antimondes, au lieu des nombreux plans de villes théoriques où prisons, bidonvilles, centres de rétention, marqués d'une croix, indiquent indifféremment les haut-lieux de l'antimonde.

**Question 4 :** *A partir de la synthèse du dossier documentaire, analysez, notamment à l'aune des notions de réseaux et de territoires, comment l'antimonde s'inscrit dans les logiques de mondialisation.*

Il s'agissait là de la question de synthèse globale du dossier documentaire, consistant à démêler et comprendre les relations contradictoires dissociant les logiques et territoires de l'antimonde de ceux de la mondialisation. C'est d'ailleurs autour de l'ambiguïté et de l'ambivalence du concept que s'est cristallisée la querelle entre R. Brunet et Y. Lacoste, le second remettant en cause la notion même d'un antimonde « contre », « anti », opposé au système-monde, alors même qu'elle en serait totalement constitutive (« Pourquoi appeler antimonde, des réseaux et des systèmes financiers qui font tout à fait partie des circuits et des contradictions de la mondialisation économique et financière ? », doc. 1d).

Ainsi, à l'aide de l'ensemble des documents du corpus, il était possible d'illustrer l'analyse de Lacoste en mobilisant certaines clés de lecture géographique de la mondialisation, en particulier celle du réseau (flux, hubs, synapses, archipellicisation) et de la recomposition territoriale (métropolisation, divisions spatiales) toutes deux opérantes pour décrypter les dynamiques de la mondialisation comme celles de l'antimonde. Un grand nombre de documents (doc. 2c, 2d, 4a, 4b, 4e) permettaient en effet d'illustrer la structuration des antimondes selon une logique réticulaire s'exprimant à travers un échec de flux convergeant vers des hubs assurant de nouvelles lignes de redistribution. De la même manière, l'archipel des antimondes de la finance offshore peut se calquer sur l'archipel touristique. A plus grande échelle, la métropolisation, qui peut être considérée comme une des expressions emblématiques de la mondialisation, se traduit par un creusement des inégalités socio-spatiales, par l'accentuation des écarts de niveaux de vie, par une fragmentation des espaces, des paysages et des sociétés urbaines qui tendent à se retrancher dans un entre-soi atomisant. A mesure que la ville, et plus particulièrement les grandes villes se mondialisent, elles « s'antimondialisent », selon un double processus de réaction et de résilience. Certes, il faut nuancer ce parallèle quelque peu systématique entre monde et antimonde, ce que nous invitait à faire le document 4e sur les mafias, tout à la fois produits et acteurs de la mondialisation, mais dont la mise en réseau mondiale relève semble-t-il plus du fantasme que de la réalité.

Pour conclure, il faut bien admettre combien la notion d'antimonde est imparfaite, mal cernée, ambiguë, approximative. Elle peine à s'extraire de cette contradiction consubstantielle qui consiste à en faire à la fois l'envers et le double du monde, sa face cachée et sa face trop visible, son contraire et son complément, sa marge et son centre. Toutefois, il faut lui reconnaître une grande vertu heuristique, permettant d'ouvrir de nouveaux champs de recherche à toute une génération de chercheurs qui se sont ainsi penchés sur des pratiques et des territoires souvent mal connus, peu explorés, mais somme toute déterminants pour comprendre le fonctionnement des hommes et des sociétés.

Nathalie BERNARDIE-TAHIR – Laure CHARLEUX

### 2.3.2. OPTION B: « Milieux et environnement »

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « Les montagnes dans le monde, entre contraintes et opportunités pour les sociétés ».**

29 candidats ont composé (comme en 2010) sur l'option B « Milieux et sociétés ». La moyenne s'élève à 7,2, la médiane à 8,5 et les notes s'étendent de 1 à 16 (ci-dessous l'histogramme de distribution des notes).

#### Nombre de copies

Notes	nombre de co
0	0
1	3
2	3
3	2
4	3
5	2
6	3
7	2
8	1
9	2
12	1
13	1
14	1
15	4
16	1

Le dossier documentaire était copieux et proposait une vaste gamme de documents (tant par leur nature, leur origine que leur construction) aux candidats, autour d'un type de milieu traité dans les enseignements de bon nombre de Licences de géographie en France. 21 des 27 documents étaient issus de travaux universitaires, principalement d'ouvrages de géomorphologie et de géographie physique.

Les trois principales remarques que nous souhaitons développer sont les suivantes :

#### **1. Une insuffisante maîtrise et pratique de l'exercice de commentaire de documents**

Les numéros des documents doivent être cités plutôt que de faire référence à ces derniers de manière allusive, afin que le jury les retrouve rapidement. Mais certains candidats ne font que citer ces documents, sans véritablement commenter le contenu, le critiquer, le remettre en perspective et ne font pas un exercice de commentaire de documents. Malheureusement, cette première critique est constante dans les rapports du jury et nous renvoyons les candidats aux précédents. L'exercice de commentaire de documents, encore moins que celui de dissertation, ne s'improvise pas et il est impératif que les candidats l'aient pratiqué tout au long de l'année. Cette absence d'habitude se retrouve aussi en terme de gestion du temps, car un tel dossier nécessite du temps pour découvrir, lire et analyser les documents, et le nombre de candidats ne traitant pas, ou peu, la 4<sup>e</sup> question (voire la 3<sup>e</sup>) est fort élevé.

Quand les candidats font référence à des documents, il ne s'agit certes pas de les aborder un par un en les décrivant de manière linéaire. Il convient d'en critiquer la construction et le rendu (sans tomber dans la naïveté de l'oubli d'éléments accessoires ou de la date de parution) et en les croisant le plus possible, notamment lorsqu'ils sont à des échelles différentes. Par exemple, les documents 1a, 1b, 1c pouvaient être croisés avec le 3b ou le 3<sup>e</sup> ; le 8b avec le 5b sur les phénomènes avalancheux, etc. Ce dernier document pouvait aussi utilement servir de transition entre la réponse à la question 3 et celle

de la question 4. Montrer les limites de la cartographie des densités sur le document 3e était pertinent, à condition de tirer de vrais enseignements de ces deux cartes fort riches. Peu de candidats extraient des citations pertinentes de textes, critiquées, remises en perspective du discours de l'auteur et/ou d'enseignements plus généraux.

## **2. Des compétences de base de la géographie mal maîtrisées**

De nombreux termes fondamentaux comme étagement, exposition (souvent sous une forme imprécise, comme opposition de versants), effet de fœhn, situation d'abri, différentiel, gradient, dominance, ascendance des masses d'air sont oubliés ou non maîtrisés dans une part significative des copies, ce qui est inexcusable au niveau de l'agrégation. Les candidats doivent prendre des précautions vis-à-vis des décalages scalaires, les conditions locales ne permettant pas de tirer des enseignements à l'échelle d'un massif entier. Si la tectonique des plaques est bien maîtrisée dans la plupart des copies, il est surprenant que certains oublient la notion de vulnérabilité, assimilant les risques à des aléas.

## **3. Une forme (re)jaillissant sur le fond) à soigner**

Encore une fois, le jury s'étonne que, sur cet aspect, les recommandations répétées chaque année dans les rapports ne soient pas prises en compte.

La présentation, croisée et critique du corpus documentaire, sans y passer 4 pages, est indispensable. Il ne s'agit aucunement d'énumérer les documents un par un, que ce soit sous la forme de phrases ou d'un tableau. Dans le cas de ce dernier, il n'a d'intérêt que s'il permet de confronter les documents soit dans leur contenu et leur intérêt, soit dans leur origine (pertinence de l'auteur, des sources). Quelques éléments de problématique générale introduisant les questions sont aussi les bienvenues. En revanche, une conclusion est inutile et elle se rédige souvent au détriment de la dernière question. Les questions ne doivent pas donner lieu à des réponses sous la forme de plan avec parties et sous-parties comme dans une dissertation ; toutefois, annoncer la structure de la réponse quand celle-ci est appelée à être développée sur 4 à 6 pages est judicieux, afin de guider en amont le lecteur dans l'analyse.

Au-delà des fautes d'accord et de français nécessitant d'être chassées par une lecture vigoureuse et efficace, il est inconcevable de lire plusieurs fois « *glacière* » pour l'adjectif « *glaciaire* » dans une copie d'agrégation. Les discours bien pensants et naïfs sur « *les saveurs d'antan, c'est un retour des produits de la ferme* » et « *la montagne est fragile, mais l'homme encore plus* » sont à proscrire, tout comme la montagne assimilée à des « *lieux enchantés* », un « *grand réservoir de nature* », décrite comme des « *territoires vierges, sauvages et indomptables* » ou encore des « *paysages magnifiques d'un blanc immaculé* ». Une insuffisante maîtrise du vocabulaire est bien sûr pénalisante : parler de « *risques naturels légers, comme les chutes de pierres* » n'est pas scientifiquement rigoureux.

**Question 1 (5 points) :** *Caractériser, à différentes échelles, les milieux naturels de montagne dans le monde (processus, héritages, dynamiques actuelles...).*

La réponse pouvait principalement s'appuyer sur les documents 1a à 1c, 2a à 2f, 3b, 3c et 4. La dimension physique est ici primordiale, mais ne rien dire du rôle des sociétés est une erreur. L'intitulé général du dossier met bien en avant les notions de contraintes et d'opportunités pour les sociétés, ce que les candidats décrivant par le menu les systèmes de plissement ont eu tendance à oublier. Les différents pas de temps, entre héritages du Tertiaire et du Quaternaire (glaciations/« pluviales ») et processus contemporains, dont le rythme et l'efficacité morphogénique (processus journaliers/saisonniers dominants selon latitude, enneigement, reptation, glissements, processus biologiques plus lents...) devaient être clairement expliqués, par exemple via les photographies des documents 2c et 2e. Les différentes échelles spatiales (oppositions de versants, étagements, dominance, limites d'étages) devaient être convoquées par les candidats, soucieux de distinguer le général, le théorique ou le modélisateur (document 1c) du cas particulier à plus grande échelle (document 3b sur les Andes, puis document 1b de la Sierra Nevada de Merida ou encore 1a sur les Alpes)

**Question 2 (6 points) :** *Quelles sont les originalités des montagnes intertropicales ?*

Abordées dans ses aspects physiques et humains, les originalités des montagnes intertropicales trouvaient matière à développement dans les documents 1b, 1c, 3a, 3b, 3e, 4 ou encore 7a.

De ce point de vue, les fortes densités de peuplement, y compris à des altitudes élevées, constituent une des spécificités de ces montagnes tropicales, le document 3e sur le Kilimandjaro ou 7a sur Quito permettant d'appuyer cette idée sur des exemples concrets. L'étagement, les processus et héritages paléoclimatiques originaux, les gradients pluviométriques, biogéographiques (*Nebelwald*) et de cultures sur les versants (document 4), les phénomènes d'érosion et les modes d'exploitation des sols liés à des héritages culturels (plantations) et culturels (documents 7b ou 3d) devaient aussi être

développés par les candidats. Le document 3a, ignoré dans la plupart des copies, auraient permis de relativiser la notion de contrainte, soulignant que la pente avait été aménagée grâce à de fortes densités humaines et un intense travail communautaire, que l'altitude permettait d'offrir des conditions de pluviométrie plus favorable dans la « montagne verte » que dans les espaces de plus faible altitude alentour. Le phénomène de la mousson (document 4) doit être explicité, soulignant combien la prudence est de rigueur avec les exemples, en raison des facteurs locaux et des variabilités inter-annuelles, et en s'interrogeant sur la représentativité de la chaîne himalayenne au sein des montagnes intertropicales.

**Question 3 (5 points) :** *Présentez les caractéristiques et les conséquences environnementales du développement touristique en montagne. Vous illustrerez votre propos d'un organigramme ou d'un schéma synthétique.*

Fort de l'appui des documents 2b, 2c, 2d, 2f, 3, 3e, 5b, 6a, 6b, 8a à 8e, cette réponse devait faire appel aussi aux connaissances des candidats sur le développement touristique en montagne afin de les mettre en perspective. Evoqué dès le XIX<sup>e</sup> siècle au Vésuve (document 6b) ou à Crans Montana (document 8e), c'est bien à une lecture actuelle et problématisée du phénomène touristique qu'invitait la question, et non à une reconstitution chronologique de ce dernier dépourvue d'assise sur les documents. Le lien avec les autres questions (étagement, risques, notamment les avalanches évoquées en 5a et 5b) faisait de cette réponse une pierre angulaire du travail des candidats, *a fortiori* parce qu'elle devait s'appuyer sur une production graphique. Le jury a sanctionné les organigrammes et schémas de causalité linéaires, voire déterministes, ne soulignant pas la complexité des interactions. Il est en droit d'exiger de futurs enseignants une présentation claire et soignée de leur réflexion (et non un paquet informe de cercles non hiérarchisés et livrés en « vrac », enlacés de flèches), telle qu'ils seraient amenés à la développer devant une classe. L'organigramme ou le schéma doit dégager une approche systémique (distinguer faits et conséquences, interrelations entre éléments d'un géosystème complexe), la maîtrise de différentes échelles, des nuances (effets pervers, phénomènes de *feed back*, rôle des perceptions, des systèmes de valeurs dans la manière d'appréhender les montagnes (relativité des contraintes et des opportunités), jeux d'acteurs en reliant acteurs, échelle temporelle et territoriale privilégiée pour l'action et outils de gestion et d'aménagement (doc 8e).

Parmi les commentaires attendus, on pouvait par exemple souligner que la photographie du document 8c présentait des râteliers et panneaux vire-vent, des opérations de reboisement visant à protéger la station de sport d'hiver des avalanches. Les impacts sociaux, économiques et paysagers du tourisme international devaient ainsi être abordés, avec leurs limites (document 8d).

**Question 4 (4 points) :** *Présentez de manière ordonnée les risques naturels qui menacent les hommes et leurs activités en montagne.*

Si la réponse devait principalement s'appuyer sur les nombreux documents fournis (2b à 2e, 3, 3c à 3e, 5a, 5c, 6a, 6b, 7a et 8c), les candidats pouvaient à bon escient exploiter les travaux de Franck Lavigne sur les volcans indonésiens, de Marie Augendre sur ceux du Japon, de Robert d'Ercole et Sébastien Hardy sur la vulnérabilité des villes andines et, de manière plus générale, ceux de Patrick Pigeon sur ces aspects de vulnérabilité, mal cernés par des candidats limitant les risques aux aléas, dans une approche datée et déterministe. Les candidats devaient distinguer divers pas de temps entre risques brutaux (avalanches, éruption volcanique) et risques chroniques ou lents (érosion, surpâturage, déforestation) : les conséquences de ces derniers sont 2 à 4 fois plus élevés que les premiers (pertes de récoltes, famines, émeutes, chômage et instabilité politique) en termes économiques et de mortalité humaine. Les bonnes copies ont distingué les différents aspects de la gestion des risques montagnards (connaissance des aléas via les études des catastrophes passées, des conditions locales) via la prévision, la prévention et la gestion de crise.

Si l'option B de l'épreuve sur dossier nécessite donc rigueur, clarté dans l'argumentation, elle fait surtout appel à des connaissances de base censées avoir été cultivées depuis le début du cursus universitaire, et une capacité d'analyse critique et approfondie de documents mis en regard.

Nancy DE RICHEMOND, Isabelle SACAREAU, Lionel LASLAZ

### 2.3.3. OPTION C : « Aménagement »

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

#### **Sujet : Services publics et aménagement du territoire en France**

L'exercice de rédaction impose de tenir compte des questions posées qui doivent être lues dès le début de l'épreuve de manière à organiser la structuration de l'exposé. Certaines copies présentent un grand déséquilibre entre les réponses aux questions. Des candidats perdent ainsi un temps précieux en accordant beaucoup trop de place à la présentation des documents et à la première question. D'autres candidats développent l'essentiel de l'exposé dans une ou deux questions, ce qui ne laisse pas de possibilité de répondre aux autres à moins de répéter ce qui a déjà été écrit. Les thèmes abordés par les questions sont pourtant conçus de manière à éviter les redites et à organiser, au contraire, un exposé structuré.

Pour ce type d'épreuve de haut niveau, il est regrettable de devoir évoquer des devoirs parfois très mal écrits : les phrases très longues, les accords du participe passé mal maîtrisés, les fautes d'orthographe et de syntaxe pénalisent plusieurs copies. Parfois, le langage parlé remplace une écriture soignée, ce qui est inacceptable. La mobilisation des exemples est un élément important de la copie. Les documents livrés avec le sujet permettent d'aborder déjà largement le thème d'étude et nécessitent une prise en compte dans le commentaire. Or, dans certaines copies, ces documents sont ignorés et au contraire d'autres exemples sont mobilisés. Ceux-ci ne portent parfois que sur une seule région voire un seul département. Si effectivement, il est bien de s'appuyer sur des exemples personnels et pertinents tirés de la préparation des épreuves, le candidat ne doit pas négliger les documents fournis mais les intégrer au commentaire.

Comme dans les rapports précédents, nous devons souligner que la production graphique est, le plus souvent, très faible. Cette production nécessite une habitude de travail qui s'acquiert pendant la phase de préparation. Cet exercice est un bon investissement puisque le jury tend à valoriser l'effort et le soin apporté au traitement graphique dans les devoirs.

Ces remarques négatives doivent être lues comme autant de travers à éviter. En effet, de nombreuses copies répondent aux attentes du jury. Après une présentation claire du sujet et des questions qu'il aborde, les réponses aux questions posées conduisent à une réflexion de qualité : celle-ci s'appuie sur les exemples donnés et les met en perspective. Le commentaire comprend une réflexion originale, pédagogique, qui n'est pas seulement l'exposé des faits mais intègre des explications, un rappel du contexte, l'exposé des enjeux et des débats importants dans un tel sujet sur les services publics. Un croquis, schéma ou encore une carte peuvent compléter le texte. Le devoir est équilibré entre les différentes questions et le candidat répond sans répéter plusieurs fois les mêmes idées.

**Question 1 :** *Définissez la notion de service public. Quels sont les liens, en France, entre les services publics et l'aménagement du territoire ?*

Il s'agissait en premier lieu de définir une notion située dans l'espace et dans le temps, aux contours évolutifs et vivement débattus. De manière générale, les services publics désignent traditionnellement en France des activités qui fournissent des « biens publics » – destinés à tous – situées en dehors du marché et pour lesquelles celui-ci est jugé inapte. Trois idées-clés ressortaient du dossier. Tout d'abord, les services publics sont liés à la notion d'intérêt général et doivent permettre l'accès de tous les citoyens aux droits fondamentaux (document 5). Associés à la construction de l'État-providence, ils sont considérés comme une condition de l'égalité républicaine et revendiqués comme un élément emblématique – quasi-identitaire – du modèle social et territorial français. Ils recouvrent, en outre, une large gamme d'activités dont rend compte le dossier : activités régaliennes (justice, armée), fonctions de reproduction sociale (hôpital, école), réseaux (transports, télécommunications), gestions de ressources communes (eau) ou des externalités négatives (déchets). On pouvait insister sur le fait que la liste est ouverte : l'accès internet, depuis 2004, est conçu par l'État dans son « Plan haut débit pour tous » comme un quasi-service public. Il fallait également montrer que les frontières sont de plus en plus floues.

Avec la construction européenne et le développement du libre-échange, la définition des services publics a constitué ces dernières années un objet de controverse particulièrement âpre et s'est profondément infléchi : un grand nombre d'activités de service public, qualifiées dans le vocabulaire

européen de Services d'intérêts économiques généraux (SIEG), sont entièrement privatisées et soumises à la concurrence, tout en conservant des missions d'intérêt général (document 7.a, 8). Cette nouvelle définition, dans laquelle l'intérêt général ne s'oppose plus au marché, s'éloigne de la conception « monopolistique d'État » à la française qui a accompagné l'affirmation de l'État-providence.

La seconde partie de la question invitait les candidats à mettre en exergue les liens étroits, en France, entre services publics et aménagement du territoire. Issus d'une histoire commune – celle d'un État interventionniste, centralisateur puis redistributeur –, ils sont sous-tendus par le même principe d'égalité républicaine, sociale et territoriale. Les services publics ont ainsi constitué, avant même les années 1960, un levier essentiel de l'aménagement visant à assurer l'unité, la continuité et l'homogénéité du territoire conçu comme le corps de l'État. Ce rôle des services publics dans la recherche d'égalité apparaissait diversement dans le dossier. La géographie des tribunaux (Document 1.a) fait ressortir une fine desserte (pour les tribunaux d'instance) et une hiérarchie pyramidale pour les tribunaux de grande instance, conforme à l'idéal d'accès ubiquiste. Le réseau ferroviaire, quant-à-lui, porte encore la marque de la volonté de desservir harmonieusement le territoire avec le même souci d'égalité républicaine, sous la forme d'une étoile de Legrand centrée sur Paris (Document 8.a et 8.b). Enfin, le document 9 (très peu mobilisé par les candidats) évoquait les subventions de continuité territoriale allouées par l'État entre la métropole et la Corse pour maintenir une qualité d'accès. Les services publics croisent par ailleurs d'autres objectifs de l'aménagement. Dans certains cas, ils s'inscrivent dans une logique de compensation : le document 4 évoque ainsi les petites villes (Castelsarrasin, Pamiers, Lannemezan) où ont été installées et agrandies des garnisons pour atténuer l'impact des crises industrielles. Dans d'autres cas, les services publics sont considérés comme la condition voire le moteur du développement : c'est ainsi que l'on peut comprendre la mobilisation des acteurs locaux pour le haut débit en zone rurale (document 7.d et 7.e). Enfin, à une échelle infra-étatique, les services publics sont envisagés comme un instrument de cohésion socio-spatiale, ce dont rend compte par exemple la mobilisation des Régions en faveur du développement du transport ferroviaire (Document 8.c). A divers titres, les services publics se trouvent ainsi au cœur des politiques d'aménagement.

*Question 2 : Quelles mutations les services publics connaissent-ils aujourd'hui ? Quels en sont les effets territoriaux ?*

Depuis deux décennies, les services publics connaissent en France des transformations rapides et profondes, aux conséquences territoriales inédites. La libéralisation des services publics à vocation industrielle et commerciale (transports, télécom, poste), imposée par les choix politiques communautaires, conduit à l'ouverture des réseaux à la libre concurrence et à la privatisation partielle ou totale de certains secteurs. France Télécom partage ainsi la desserte du territoire en haut-débit avec d'autres opérateurs (document 7.c) et des transporteurs concurrents de la SNCF circulent déjà sur le réseau ferroviaire (document 8). Cela conduit les opérateurs historiques à gérer les réseaux selon des logiques de rentabilité propres au secteur privé, et ce, même s'ils conservent un rôle dominant et des missions de services publics. Les services tenus à l'écart du marché (fonction publique d'État et hospitalière principalement) sont également soumis à de fortes politiques de rationalisation dont témoigne dans le dossier la refonte des cartes hospitalière, judiciaire et militaire. Cette rationalisation est d'abord financière. Elle correspond à la mise en œuvre de la Réforme générale des politiques publiques qui vise à faire des économies, dans un contexte de fort déficit budgétaire (document 3.a). Elle vise, en outre, davantage d'efficacité, en fermant les équipements devenus inutiles (garnisons) ou sous-utilisés (équipements hospitaliers), en cherchant à adapter l'offre aux nouvelles géographies de la demande ou encore en concentrant et en modernisant les équipements. La réforme des cartes poursuit ainsi le principe « *Big is beautiful* », permettant – croit-on – à la fois un surcroît d'efficacité et une économie de moyens.

Les conséquences spatiales en œuvre ou annoncées peuvent sembler, à bien des titres, rompre le contrat territorial égalitaire, en accentuant les mécanismes de différenciation et de polarisation. Plusieurs exemples, présentés dans le dossier, permettaient d'illustrer ce processus. La réforme de la carte judiciaire amorcée en 2007 qui, de source officielle, vise à moderniser la justice et à mieux l'adapter à la réalité des territoires, conduit à une concentration spatiale des services judiciaires. La suppression de 176 tribunaux d'instance impacte principalement les petites villes – un grand nombre de sous-préfectures – qui maillent la France rurale des basses densités. Concerné également par la fermeture des petits hôpitaux (document 3) ou d'autres types de services (agence EDF, gare SNCF), ce niveau de l'armature urbaine apparaît particulièrement vulnérable, d'autant que les services publics occupent une place notable voire primordiale dans leur économie locale, d'abord fondée sur les services à la population. Le document 4 permettait toutefois de nuancer le propos : avant la réforme des cartes (dont les effets sont largement à venir), la forte augmentation de l'emploi public relevant d'une compétence communale ou intercommunale compensait largement la stabilité ou les premières baisses observées dans les services publics de l'État. On peut penser toutefois que cette situation ne

va pas durer et que les conséquences seront variables selon la part – très inégale – de l'emploi public. La réforme de la carte militaire comporte, quant-à-elle, une forte dimension régionale est fragilise plus spécifiquement (parfois considérablement) l'économie des petites villes du Nord et de l'Est, au point de légitimer un Plan de redynamisation des sites de Défense (Document 2.b). La recomposition du réseau ferroviaire fournissait une autre illustration de ce processus de polarisation spatiale, cette fois-ci au profit des itinéraires les plus rémunérateurs : le document 8.b montrait justement comment la SNCF, transformée en société commerciale (effet de l'ouverture à la concurrence) menace de se désengager progressivement de la desserte des liaisons interrégionales déficitaires, au détriment des territoires traversés, si les pouvoirs publics (Régions, État) ne s'impliquent pas pour combler ces déficits. Dans ce dernier cas, l'accessibilité ferroviaire de certaines parties du territoire pourrait s'en trouver sérieusement affectée.

*Questions 3 : En quoi l'organisation des services publics pose-t-elle la question de la justice socio-spatiale ?*

Cette question fut, de toute, la moins bien traitée des candidats. Le dossier permettait pourtant de dresser un constat simple : la concentration spatiale des services publics, lesquels sont associés à l'idée d'égalité et d'ubiquité (cf : question 1), suscitent un sentiment d'injustice énoncés dans plusieurs documents. Dans le document 1.c, la magistrate d'Yvetot (14) s'interroge sur la remise en cause, par la réforme, de l'accès des « pauvres, des vieux et des malades » à la justice de proximité. Dans le document 3.b, intitulé « Futurs mamans, un conseil, déménagez », un collectif de Nogent-le-Rotrou (petite ville du Perche d'Eure-et-Loir) exige la réouverture de la maternité, laquelle constitue un équipement à forte charge symbolique présenté ici comme une condition de la vie locale. Le « mini-Porto Alegre » de mars 2005, programmé en plein débat sur le Traité Constitutionnel Européen (lequel inscrivait, pensait-on, la libéralisation des services publics dans la constitution européenne) fut un moment de mobilisation particulièrement vif au cours duquel le sentiment d'injustice localisé devant la fermeture de nombreux services a servi de ressort à un mouvement de contestation plus général contre la casse du service public et le présupposé « déménagement » du territoire. Cette métaphore, comme celle du « désert » (judiciaire, médical, etc.) auraient pu être identifiées par les candidats comme des représentations spatiales, nécessairement construite et caricaturale, mais instrumentalisées pour défendre une conception égalitaire du territoire.

Plusieurs éléments permettaient toutefois de montrer que la question de la justice socio-spatiale est plus complexe qu'elle n'y paraît. Premièrement, une partie des opérations de rationalisation des services publics vise précisément un surcroît d'efficacité qui se légitime pleinement du point de vue de l'intérêt général : faut-il maintenir des maternités ou des services de chirurgie dans les petits hôpitaux alors que la mortalité y est particulièrement élevée ? Où favoriser l'accès aux centres hospitaliers de plus grande taille où les risques médicaux sont beaucoup moindre ? S'affrontent ici deux conceptions de la justice : celle qui relève de l'intérêt territorial local (relayé par les habitants et les élus locaux) et celle qui relève de l'intérêt sanitaire global (relayé par les instances médicales et les pouvoirs centraux). Deuxièmement, le remaniement des « cartes » a également pour ambition de corriger des inégalités (donc des injustices) géographiques criantes, par exemple entre la moitié Nord et la moitié Sud de la France en matière d'encadrement médical (document 3) ou entre zones rurales (bien desservies au regard du faible nombre d'habitants) et zones urbaines. En matière judiciaire, la création de nouveaux tribunaux d'instance en banlieue parisienne illustre cette volonté de rééquilibre.

Le texte de J. Lévy, volontairement polémique, permettait de poser plus généralement, à partir de l'exemple des réseaux, le problème du maillage du territoire en services publics : dans un contexte où les ménages ont une plus grande liberté dans le choix de leur lieu de résidence, la collectivité doit-elle continuer à desservir en services de manière homogène le territoire (au risque que le surcoût occasionné pour couvrir les zones à basse-densité ne grève l'équipement des espaces fortement peuplés) ou bien différencier les moyens alloués et la desserte, pour finalement desservir moins régulièrement le territoire, mais plus équitablement ses populations ? Il n'était pas nécessairement opportun, dans une copie de concours, de trancher avec radicalité dans ce débat citoyen sur l'équité. Par contre, le texte invitait à en nuancer les termes, notamment en prenant en considération un arbitrage nouveau entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, mais aussi entre intérêt local et intérêt global. Il montrait également que, dans un contexte de mobilité accrue, ce n'est pas tant la localisation que la rapidité d'accès aux services publics qui est posée.

*Question 4 : Dans le contexte actuel, comment les services publics se réorganisent-ils ? Quelles questions et quels débats suscitent ces nouvelles modalités d'organisation ?*

Trois principaux éléments marquent la réorganisation des services publics. Premièrement, avec les lois de décentralisation, le transfert de compétences, mais aussi le désengagement de l'État lié à la RGPP, de nombreuses missions régaliennes incombent aux collectivités locales (régions, départements, intercommunalités, communes) qui exercent un rôle actif et croissant dans le maintien

des services publics. Le dossier fournit plusieurs exemples saillants : des régions investissent pour maintenir ou développer l'offre ferroviaire (document 8.c) ; des syndicats intercommunaux, en vertu de la loi de 2004, se substituent à France Télécom (document 7.d) pour développer le haut débit en zone rurale ; plus modestement, une municipalité fournit une salle pour maintenir une justice de proximité (audience foraine) suite à la fermeture du tribunal d'instance (document 1.c). Cette décentralisation des activités publiques pose la question de la solvabilité des collectivités locales qui voient leurs charges s'alourdir sans augmentation substantielle de budget comme le dénonce Alain Rousset (Président de la Région Aquitaine) dans le document 8.b.

Deuxième évolution : la délégation de service public – sans être pour autant nouvelle – prend une ampleur inédite. C'est particulièrement net dans le secteur des services urbains pour lesquels la France arrive en tête, en matière de « privatisation », juste derrière le Royaume-Uni. Des grands groupes comme Vinci ou Veolia se partagent les secteurs de l'eau, des transports, des infrastructures ou de l'énergie, donnant corps à ce que Martin Vanier appelle un capitalisme monopolistique d'agglomération (Document 10). L'image d'une singularité française, caractérisée par un fort interventionnisme public, qui sert de légitimation à ceux qui défendent les services publics, s'en trouve particulièrement ébranlée. La délégation de service public pose alors des questions inédites concernant la présupposée efficacité de gestion du secteur privé, le coût (que le marché est censé baisser, ce qui ne se vérifie pas tout le temps) ou encore l'acceptabilité éthique d'une « marchandisation » des activités d'intérêt général.

Une troisième transformation de taille tient à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication dans la modernisation des services publics. La diffusion de l'internet doit en effet permettre d'optimiser l'accès aux services publics concentrés, y compris depuis les zones rurales les plus enclavées, tout en limitant les déplacements de ceux qui y habitent. Cet enjeu est central pour l'État. Celui-ci voit dans les technologies numériques la possibilité de maintenir un accès aux services publics à moindre frais tout en préservant l'équité territoriale, c'est-à-dire l'accès aux droits fondamentaux. Cette volonté de développer une « république numérique » fut à l'origine du « Plan haut débit pour tous » (2004), par lequel l'État s'est engagé, en partenariat avec l'opérateur historique à desservir, en 2006, en haut débit 98 % du territoire (document 7). Ce potentiel alloué aux nouvelles technologies est aujourd'hui repris par les collectivités, par exemple en Région Midi-Pyrénées. Cette région, composée de plusieurs départements ruraux et sous-peuplés, après avoir menée précocement une politique de résorption des zones blanches, a développé des Points Visio-Publics qui permettent, à partir de bornes, d'accéder à distance à divers services (Pôle emploi, sécurité sociale, etc.). Ce développement de telles interfaces numériques présente l'intérêt de maintenir une possibilité d'accès dans les espaces dépourvus d'équipements, mais il pose d'autres problèmes : outre que le Point Vidéo-Public ne peut remplacer entièrement l'interaction en vis-à-vis, il présuppose néanmoins une compétence à se saisir des objets technologiques qui est loin d'être acquise par toutes les catégories de populations.

Pour conclure, les services publics font l'objet en France, d'une réorganisation de très grande ampleur. C'est moins la question de la disparition des services publics qui est posée (point de cristallisation habituel du débat), que celle de leurs nouvelles modalités d'organisation et de territorialisation : quels services publics, au service de quels territoires, voulons-nous, demain ? Cette réflexion prospective, amorcée ici, mériterait d'être poursuivie.

## 2.4. Composition d'histoire

Durée : 7 heures

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Sujet : « La puissance britannique vers 1900 ».**

Le jury a, cette année, corrigé 95 copies, notant un effondrement en quelques années du nombre de candidats ayant composé (rappelons qu'il y avait eu 191 copies en 2008 !). La distribution des notes est la suivante :

NOTES	EFFECTIFS	NOTES	EFFECTIFS
1	6	9	4
2	8	10	2
3	8	11	2
4	7	12	5
5	9	13	5
6	12	14	4
7	7	15	2
8	11	16	2

La moyenne est de 6,85 (6,75 les deux dernières années, 5,52 en 2008). On note cette année peu de très bonnes copies (4 dont la note est supérieure ou égale à 15), alors que les copies à la note inférieure ou égale à 5 sont en nombre élevé : 38...

Le sujet proposé a finalement déstabilisé nombre de candidats qui l'ont pris pour un « sujet tableau » relativement classique, apparemment facile. Ceux-ci ont en effet traité le plus souvent « la Grande-Bretagne », « l'empire » ou « le monde britannique », sans s'essayer à cerner la notion de puissance, ou du moins en le faisant très confusément. Le cœur du sujet est, bien sûr, constitué par cette notion de puissance. On attendait ici une réflexion introductive claire, argumentée avec des références précises à certains auteurs, ce qui devait entraîner une délimitation nette de ce qu'est le sujet et de ce qu'il n'est pas. On peut s'étonner des béances en la matière de la majorité des copies car les géographes ont abordé cette notion à travers les dimensions géopolitiques de leurs études, et les futurs agrégés auront à l'aborder dans leurs cours de terminale. Par ailleurs, la notion est au cœur de la sous-discipline d'histoire des relations internationales dont on peut supposer que les étudiants en ont eu connaissance à un moment de leur cursus.

La puissance : c'est bien sûr dans le sens commun un statut (petite, moyenne, grande puissance) ; c'est surtout une capacité. La « capacité d'imposer sa volonté aux autres » (Jean-Baptiste Duroselle), la « capacité d'un acteur à amener d'autres acteurs à faire ce qu'autrement ils n'auraient pas fait » (Guillaume Devin), « la capacité et la volonté de déterminer les règles du jeu, ou, au moins, de ne pas se les faire imposer » (Marie-Claire Smouts). Une capacité se mesure alors grâce à un inventaire des ressources. Le recensement des ressources de la puissance est toujours quelque chose de délicat même si les critères classiques sont en général : l'importance territoriale, le potentiel militaire et diplomatique, l'ambition et la volonté des dirigeants, le poids économique, le rayonnement culturel, la cohésion sociale et le consensus national. Mais il faut ajouter la perception de toutes ces capacités par les autres acteurs internationaux. Ici, la question des représentations de la puissance britannique par les autres : Français (ainsi Emile Boutmy et son *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIXe siècle* en 1901 ; le sociologue Edmond Demolins en 1897 avec *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*), Russes, mais aussi les colonisés, est fondamentale.

Mais toutes ces ressources ne valent que situées dans le temps et dans des circonstances historiques données. L'histoire enseigne en effet la relativité de la notion de puissance. « La puissance en soi d'un pays n'existe pas ; elle est comprise par rapport à d'autres puissances, soit à l'échelle régionale, soit à l'échelle mondiale » (René Girault). L'épaisseur chronologique de la vingtaine d'années de « vers 1900 » (1890-1910) permet justement de faire saisir cette relativité, de faire repérer des évolutions, voire des basculements, mais aussi des tentatives de redéploiement. D'un côté, on peut mettre l'accent sur une politique internationale vue comme « une lutte pour la puissance » conformément à la théorie dite « réaliste » des relations internationales (H. Morgenthau), ce qui amène souvent à privilégier les critères militaire et stratégique. Le but étant alors d'assurer sa survie dans un monde darwinien et d'arriver à un « équilibre des puissances » (le fameux *balance of power* au cœur de la vision britannique des relations internationales depuis que John Hume l'a théorisée au XVIIIe siècle). Une question que peut se poser le candidat confronté à l'analyse du monde « impérialiste » de 1900. Inversement, on peut considérer que les années 1890-1910 sont caractéristiques d'une première mondialisation économique et culturelle, que donc l'acteur étatique n'est plus seul et qu'il y a diminution du rôle de la force militaire. Le but des Etats ne consiste pas seulement dans la recherche de la sécurité militaire, mais aussi dans celle du bien être économique et du progrès technique. N'oublions pas que la guerre est alors perçue comme impossible dans la mesure où elle anéantirait les bienfaits de cette mondialisation économique. C'est tout le sens du livre (et best-seller) de Norman Angel en 1909, *La grande illusion* qui reflète peu ou prou l'idéal britannique, celui d'une majorité des élites politiques et économiques. Dans ce cas de figure, le concept de puissance n'est plus le même. La théorie dite de l'interdépendance peut alors servir une part du sujet. « Dans un monde où l'interdépendance fait naître des relations dont la rupture

éventuelle implique forcément des coûts, est puissant non pas celui qui est omnipotent, mais celui qui est moins vulnérable » (Joseph Nye). Nous sommes tout à fait dans la thèse de Norman Angel. La Grande-Bretagne a d'évidence besoin de ce monde interdépendant qui nourrit sa primauté dans l'économie mondiale des services (banques, assurances, flotte marchande...). C'est dans le cadre de l'interdépendance que doit se comprendre une autre dimension de la puissance, la *soft power* définie comme une capacité d'attraction, de séduction, de persuasion exercée par un modèle culturel, une idéologie. Cela repose sur un autre type de ressources : image positive d'un Etat, prestige, exemplarité de son comportement, attractivité de sa culture, de ses idées, capacités de communication... Fondamentalement, il s'agit d'une capacité à faire accepter comme universelle une vision du monde particulière. A partir de là, la domination de celui qui la produit est considérée comme légitime. Nye, auteur du concept de *soft power* analysait l'hégémonie américaine de la fin du XXe siècle ; cette analyse vaut à l'évidence pour l'universalité du « modèle » britannique de la fin du XIXe siècle (modèle politique dit « de Westminster », libéralisme économique, humanitarisme civilisateur...), même si celui-ci est désormais contesté.

On s'en aperçoit, l'analyse de « la puissance britannique vers 1900 » suppose, outre un tableau complet des ressources en la matière du Royaume Uni doublées de celles de son empire formel et informel, une connaissance claire des relations internationales, du jeu des puissances en Europe, des logiques « impérialistes » au Moyen-Orient et en Chine, du « grand jeu » anglo-russe en Asie centrale, du *scramble* africain, et bien sûr de cette mondialisation économique et culturelle toujours un peu moins anglo-centrée.

Au lieu de cela, trop de copies ont dérapé vers un tableau général ou un étalage de connaissances sur le monde britannique où tout deviendrait élément de puissance sans aucune réflexion de surcroît sur les bornes chronologiques du sujet. Le tableau des attributs de la puissance concerne souvent tout le XIXe siècle, avec des exemples décalés comme l'exposition universelle de 1851, voire même la bataille de Trafalgar... Le choix du plan proposé se ressent généralement de cette approche du sujet : plan « bateau » du style « forces/faiblesses », plan à tiroirs statique (politico-militaire, économique, culturel), larges parties « fourre-tout » descriptives. Les candidats ont mal perçu que le sujet supposait de faire ressortir une dynamique qui allait au-delà du tableau binaire de la grande puissance contestée par des rivaux économiques et géopolitiques (Allemagne, Etats-Unis, Russie, France). Les formes du redéploiement de la puissance britannique au tournant du siècle ont en général été très mal évoquées, qu'il s'agisse du domaine économique, de la stratégie impériale qui reste la garante ultime de la puissance ou de la politique de rapprochement diplomatique toujours fidèle à l'équilibre. Dans le premier cas, il fallait mettre en valeur les trois évolutions qui relativisent la vieille thèse du « déclin » : approfondissement des positions dominantes (Platts Brother est le leader mondial du textile, les constructions navales et l'armement sont au sommet de la hiérarchie mondiale) ; installation sur des secteurs industriels nouveaux en les dominant souvent : pétrole (Shell Royal Dutch au 2<sup>e</sup> rang mondial), automobile (ex. Morris) ; développement précoce d'une économie tertiarisée grâce à l'industrie alimentaire (Imperial Tobacco, Bass, Cadbury, Rowntree...) et la distribution (grands magasins : Harrods, chaînes : Lipton).

Par manque de connaissances précises, les candidats n'ont pas su par ailleurs évoquer la série d'initiatives et d'expériences qui vont modifier pour longtemps les conceptions internationales et l'impérialisme britanniques. Plus qu'une preuve de suprématie, il faut voir dans la nouvelle stratégie impériale de ces années tournantes un réflexe de défense. L'empire est d'abord le creuset de la régénération de la « race » britannique, la garantie d'échapper ou de remédier au déclin ou au sentiment de celui-ci : servir l'Empire devient un but en soi. Peu de copies ont noté la création d'organisations destinées à diffuser idéologie impériale, idéal de régénération et éducation militaire : en 1901 la National Service League (le titre de son organe est *The Nation in Arms*), en 1899 la Lads Drill Association (« Association pour la formation militaire des garçons »), en 1908 les Boy-Scouts par le général Baden-Powell... communiant toutes dans la célébration de l'Empire Day (promu en 1903 par une association spécifique). Aucune n'a évoqué la stratégie de pression de l'Emigration Committee pour promouvoir le peuplement (blanc) de l'Empire, au moment où se vendent massivement les ouvrages de Georges Alfred Henty (*With Buller in Natal* en 1901, *With Kitchener in the Soudan* en 1903...) et où le *Daily Mail*, qui atteint 1 million d'exemplaires en 1901, affirme œuvrer pour « la puissance, la suprématie et la grandeur de l'Empire britannique ». C'est la protection de cet empire qui pousse à la course aux armements : de 1904 à 1914 chaque Britannique a dépensé pour la guerre deux fois plus que l'Allemand ou le Français. Dans le domaine naval essentiellement : il faut maintenir le *Two Power Standard*, voire même accéder au *Three Power Standard*... La Royal Navy concentre ainsi 46 % des dépenses militaires en 1905, l'année où est conçu le Dreadnought, un nouveau type de cuirassé (« all big gun ship ») qui permet à la Grande-Bretagne de garder – temporairement – une avance technologique sur ses rivaux allemands, américains ou français. Il fallait évoquer ici la figure de l'amiral Fischer qui est le concepteur et le défenseur de cette marine à large vocation impériale (le concept de « croiseur de bataille » conçu pour protéger les lignes de communication impériales ; le choix du mazout avec sa conséquence géopolitique : le contrôle accru

du Moyen-Orient) ; de même que l'existence d'un groupe de pression : la Navy League. La GB remporte sans conteste la course aux armements entre 1905 et 1914, même si sa marge de supériorité n'est plus aussi absolue qu'au début des années 1880 par exemple où elle possédait autant de navires de ligne que les cinq puissances classées après elle. Enfin la puissance britannique sera d'autant mieux garantie que se développeront des solidarités impériales animées par des structures fortes : c'est alors que l'on identifie les deux principales directions d'un rapprochement durable : la défense et les accords douaniers. Peu de candidats ont mis en valeur la création d'un Comité de défense impérial par Balfour en 1904, de même qu'un Etat-Major impérial en 1907 avec l'idée d'une participation des colonies à la défense même si cela n'est guère suivi concrètement. Mise en échec sur le plan économique, l'unité impériale progresse mieux sur le plan politique avec les Conférences coloniales (qui deviennent « conférences impériales » en 1907), tenues tous les quatre ans et qui apparaissent comme des lieux de consultation mutuelle utiles. C'est alors qu'on évoque un ministère des Dominions comme étape vers une fédération impériale, objet des réflexions du « Round Table Movement » qui fédère, en 1909, toutes les organisations qui veulent promouvoir cette union plus étroite et au sein duquel joue à plein la « doctrine Milner » d'un empire conçu comme « un groupe de nations sœurs, unies et non divisées par l'océan, chacune indépendante pour ce qui la concerne en propre, toutes liées indissolublement dans un but commun, toutes des sujets libres et consentants de la monarchie, la plus ancienne et la plus auguste du monde ». Il fallait souligner ici l'engagement intellectuel autour de l'idée de « Greater Britain », en montrant le lien fait avec la puissance de l'Etat-nation et à sa capacité à assumer un gouvernement mondial dans un contexte qui voit la montée en puissance de deux « empires » (USA et Russie), et la réduction du monde du fait de la révolution des transports et des technologies. C'est à partir de là que la « fédération impériale » apparaît logiquement faisable et politiquement nécessaire. C'est l'idée que traduit politiquement et démagogiquement Joseph Chamberlain : « « L'avenir appartient aux grands empires et il n'en est pas de plus grand que l'Empire britannique » ».

Ce qui a pêché le plus, même dans les quelques bonnes et très bonnes copies, c'est l'absence de contextualisation par rapport aux relations internationales. La modification du système international à la fin du XIXe siècle n'est pas du tout perçue. La *balance of power* devient une question mondiale dans les années 1890. Avec notamment l'impérialisme des puissances maritimes : USA et Japon. Les USA montent en puissance dans les relations internationales depuis la fin de la guerre de Sécession, ils ont participé au congrès de Berlin de 1884-1885 sur les questions coloniales, ils défendent le respect de la doctrine de Monroe (ainsi en 1895 dans le différend entre le Venezuela et la Grande-Bretagne, ils imposent au gouvernement de Salisbury de céder). Dans la première décennie du XXe siècle, les choses deviennent de plus en plus évidentes : en 1900, les USA avancent le principe de la « porte ouverte » en Chine (un élément important de l'empire informel britannique) ; en 1901, ils obtiennent la main-mise de fait sur le canal de Panama, Londres renonçant à partager son contrôle. Theodore Roosevelt, à la présidence en 1901 (après la mort de Mac Kinley), élu en 1904, est un fervent défenseur du rôle impérial des USA. Cette politique impériale est alors théorisée en 1902 par l'économiste américain Brooks Adams dans son livre *The New Empire* au désagréable ton triomphateur pour des oreilles britanniques. On y lit en effet que les USA « sont en train de pénétrer en Europe, et surtout la Grande-Bretagne régresse vers une position de dépendance si bien qu'en temps de paix elle doit compter sur nous comme producteurs de ses denrées alimentaires ; et, sans nous, elle ne pourrait supporter le poids d'une guerre ». L'inquiétude de la puissance britannique devant cette ascension et cette omniprésence américaine se traduit dans l'ouvrage retentissant du journaliste William T. Stead, *The Americanization of the World or the Trend of the Twentieth Century*, paru en 1902. « L'ascension de l'Amérique au rôle de plus grande puissance mondiale, écrit-il, est le principal phénomène politique, social et commercial de notre époque ». L'américanisation du monde signifiait ni plus ni moins la fin de la primauté planétaire de l'Empire britannique.

Autre ascension d'une puissance maritime : le Japon, en pleine modernisation intérieure depuis 1898, qui se lance dans l'aventure impériale en Chine en 1895, qui est apparu comme une grande puissance à l'Exposition universelle de Paris en 1900, et qui surtout met à genoux la Russie en 1905. A partir de cette date, le Japon devient aux yeux de beaucoup d'Indiens un modèle de révolte asiatique contre l'Occident. Quant aux autres impérialismes concurrentiels, il fallait les citer : celui de la colonisation française en Afrique et sa pénétration vers l'Afrique orientale (d'où la crise de Fachoda en 1898) ; celui de l'Allemagne qui, à partir de 1899, se lance dans un programme de construction navale avec l'ambition d'égaliser la Royal Navy et qui va manifester une présence de plus en plus affirmée dans deux « chasses gardées » britanniques : l'Empire ottoman et l'Amérique du sud, tout en se lançant dans une aventure coloniale africaine défiant Londres au Tanganika et dans le Sud-Ouest africain ; celui de la Russie, enfin, à la périphérie nord-ouest de l'Empire des Indes (le « Grand jeu »).

Si on résume : les USA font pression sur le Canada, les Antilles et l'Amérique latine. La Russie semble menacer l'Inde. La Chine est ouverte aux puissances. L'Allemagne provoque Londres

en Afrique australe (Sud-Ouest africain), la France en Afrique orientale. Enfin l'empire ottoman, qui était la pièce maîtresse de l'équilibre européen selon Londres, semble en voie de désintégration sous les assauts des Français, des Italiens, des Allemands, des Russes... Un journaliste célèbre pose, en 1905, la question : « Will the Empire which is celebrating one century of Trafalgar survive for the next ? ». On remarquera que c'est dans ce contexte que naît la géopolitique. On attendait ici une réflexion de la part de géographes. Cette discipline s'organise en effet autour d'une interrogation : qui détiendra la puissance décisive dans le monde de demain ? Et son objet, c'est la matérialisation et l'exercice de la puissance dans l'espace. Les géopolitiques de la mer (USA, GB) s'opposent alors aux géopolitiques de la terre (Allemagne, Russie). La vision de Harold Mackinder développée en 1904 (le célèbre article, « the geographical pivot of History » ; il s'agit pour la puissance maritime de maîtriser la périphérie du Heartland qui représente le bloc eurasiatique)) peut s'interpréter comme une réponse à l'américain Mahan (comment les USA peuvent-ils égaler la GB ?), à l'allemand Ratzel (comment développer un « espace vital » pour l'Allemagne ?) ainsi qu'aux théoriciens russes de l'eurasisme. D'où l'importance de l'empire ottoman, des détroits, de l'Afghanistan... La géopolitique qui s'affirme au tournant du siècle traduit la conception dominante selon laquelle l'avenir appartient à quelques empires qui auront survécu à une lutte « darwinienne » pour la puissance. C'est un défi terrible à la théorie de l'équilibre des puissances que la Grande-Bretagne avait faite sienne tout au long du XXe siècle.

C'est à partir de là qu'il fallait situer l'inauguration d'une politique de rapprochement diplomatique, voire même d'alliances continentales qui donne d'une certaine façon fin au « splendide isolement » caractéristique du XIXe siècle. Il faut toutefois nuancer l'idée d'une rupture totale avec l'ancienne politique étrangère. Cette politique de rapprochement se fait, au moins dans la première décennie du siècle, dans une perspective d'*appeasement* et d'équilibre des puissances. Dans le monde dangereux du début du XXe siècle, Londres entend maintenir sa puissance (face à un péril allemand fantasmé, ainsi l'ouvrage de politique-fiction *Riddle of the Sands* de E. Childer en 1902 évoquant une invasion des Iles britanniques), tout en favorisant une politique d'équilibre des puissances. Il fallait mettre en valeur la recherche de points d'entente avec l'Allemagne : rappeler que les Britanniques avaient deux solutions possibles : soit se rapprocher de l'alliance franco-russe, soit négocier un accord avec l'Allemagne sur la limitation des armements. Dans les années 1890, la rivalité coloniale avec la France limite la première option. D'où entre 1898 et 1901 des pourparlers sérieux en vue d'une entente anglo-allemande. J. Chamberlain plaide pour une coopération anglo-allemande contre la Russie (avec un argument « racial »). En 1899, Samoa est cédé à l'Allemagne. Certains pensent à Londres à une alliance avec l'Allemagne et le Japon. L'échec viendra du refus de l'Allemagne qui pense qu'un tel accord était incompatible avec l'ambition de faire de l'Allemagne une grande puissance navale. De la même façon, le rapprochement avec les USA se fait entre 1898 et 1903 et il s'illustre par le soutien de la Grande-Bretagne lors de la guerre hispano-américaine. De même, l'alliance avec le Japon (traité signé en 1902 pour 5 ans), l'accord anglo-russe de 1907, le rapprochement avec la France amorcé par le fameux voyage d'Edouard VII à Paris en 1903 et concrétisé par l'Entente cordiale signée en 1904. Il s'agit clairement pour la puissance britannique de rééquilibrer la balance des forces en Europe (l'entente franco-russe est affaiblie depuis les défaites russes en Extrême-Orient) et une seconde défaite de la France serait préjudiciable aux intérêts britanniques. Ensuite l'idée que c'est d'abord avec les rivaux coloniaux qu'il faut s'entendre. Enfin, on fait le raisonnement qu'une guerre contre la France (et la Russie) serait à mener à l'échelle mondiale pour préserver l'Empire. On peut considérer aussi que cette entente franco-anglaise lie la Grande-Bretagne aux enjeux continentaux et qu'elle perd sa liberté de manœuvre ancienne. C'est une thèse à relativiser quand même dans la mesure où Londres ne perd pas l'espoir d'une entente directe avec l'Allemagne (l'idée réapparaît en 1907), et où elle n'entend pas souscrire au mécanisme, demandé par la France, de l'envoi d'un corps expéditionnaire (refusé en 1907). C'est seulement à partir de 1912 que l'alliance deviendra contraignante du fait de la prise de conscience réaliste par les Britanniques de l'impossibilité du *balance of power*. Dans les premières années du XXe siècle, entre le traité anglo-japonais et l'Entente cordiale, c'est la fin du « splendide isolement » mais la Grande-Bretagne n'a pas renoncé aux mécanismes de l'équilibre. Ce sont les autres acteurs qui y renoncent.

Les connaissances précises manquaient indéniablement aux candidats qu'il s'agisse de donner une définition cohérente de la puissance servant à problématiser l'analyse, de faire un inventaire dynamique des attributs de la puissance britannique et de contextualiser ceux-ci par rapport aux relations internationales de l'époque considérée. Nous terminerons en engageant les candidats à plus de rigueur dans l'acquisition de leurs connaissances afin d'éviter des formulations telles que : « Wellington général de la Royal Navy », « Victoria impératrice en 1887 », la « doctrine Monroe énoncée en 1906 », « la crise de Fachoda au Maroc en 1905 », le « Two Standart Act » (au lieu du Two Power Standard !)...

### 3. Commentaires des épreuves orales

#### 3.1. Le commentaire de documents géographiques

Cette année, l'épreuve du commentaire de documents géographiques a été en partie renouvelée, composée pour la première fois de deux exercices différents : le commentaire classique d'un dossier documentaire (évalué sur 15 points) portant sur les questions au programme (les mobilités, l'Europe, la France en villes, nourrir les hommes) et donnant lieu à un exposé de 25 minutes suivi d'un entretien d'une vingtaine de minutes environ, et une nouvelle épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (évaluée sur 5 points), faisant l'objet d'une présentation et d'un court entretien d'une dizaine de minutes au total.

Dans le cadre du premier exercice, le jury a eu le plaisir d'entendre, comme les années précédentes, quelques très bons exposés, parfois excellents, tout en relevant parallèlement un très petit nombre d'exposés manqués. Cela témoigne à la fois de l'efficacité des préparations et du travail des candidats. La moyenne de l'épreuve reste d'ailleurs à un bon niveau, même si on peut noter une légère diminution par rapport à l'an passé qui résulte en particulier de l'augmentation du nombre de présentations « moyennes », dans lesquelles de solides qualités scientifiques et/ou pédagogiques côtoient des défauts récurrents qu'il s'agit ici de pointer. Aussi nous rappellerons quelques conseils, déjà donnés mais pas toujours encore parfaitement bien appliqués.

L'intitulé même de l'épreuve en donne les clés : il s'agit de commenter un dossier documentaire portant sur un thème. Si les contours de l'épreuve sont clairement définis, les dossiers peuvent différer dans le détail : ils sont composés d'une dizaine de documents au maximum mais qui peuvent être d'un apport inégal. Comme toujours, certains documents ne sont là que pour une ou deux informations ou pistes précises ; d'autres sont des documents pivots, essentiels pour la compréhension comme pour l'exploitation. Tous doivent être étudiés, certains plus vite que d'autres.

Le dossier ne peut et ne doit pas être exhaustif, il invite à traiter un sujet selon des approches spécifiques qu'il convient d'explorer de manière approfondie. L'erreur la plus fréquemment observée consiste à transformer l'épreuve en une « leçon » dans laquelle les documents – la plupart du temps alors survolés et paraphrasés – deviennent de simples illustrations en appui du propos. Le commentaire de tout document impose un sens critique. Il ne s'agit pas de le déclarer d'emblée « bon » ou « mauvais », important ou quantité négligeable selon qu'il émane de sources dites scientifiques (thèses, articles de revues, etc.) ou non (articles de presse, extraits de blog, de brochures touristiques ou de plaquettes promotionnelles), mais d'en montrer les objectifs, les limites, les non-dits voire les partis pris. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille dresser un inventaire long et minutieux de tous les documents proposés en introduction ; une présentation rapide et allusive suffit et évite au candidat de perdre un temps précieux et compté.

Dans le corpus, les photographies (pouvant représenter des paysages agricoles ou urbains, des infrastructures, des équipements, des espaces domestiques ou territoires en friches, etc.) occupent une place importante malheureusement trop souvent négligée par les candidats qui n'y voient que de simples illustrations, alors même qu'elles sont intégrées au dossier précisément en raison de leur apport scientifique. Plus largement d'ailleurs, l'approche paysagère des espaces urbains, montagnards, littoraux, ruraux ou autres reste assez mal traitée, ce qui est une lacune pour un futur enseignant de géographie qui doit « donner à voir » des lieux et des territoires à ses élèves avant d'en proposer des clés de lecture.

Plus largement, l'analyse documentaire comporte deux difficultés majeures que certains candidats ont eu du mal à surmonter. Le dossier est en effet composé d'un certain nombre de documents qui sont liés les uns aux autres selon des logiques souvent complémentaires, parfois discordantes. Il ne s'agit donc pas de les présenter de manière cloisonnée et étanche, mais de les croiser de façon systématique afin de mettre en évidence toute la richesse de la problématisation sous-jacente. Les candidats ont par ailleurs quelque difficulté à varier les échelles d'analyse, privilégiant la petite échelle et négligeant les documents à grande ou moyenne échelle. C'est particulièrement sensible pour les sujets incluant une carte topographique : le jury entend très souvent des propos généraux sur le type d'espace couvert par la carte, conduisant à de véritables contresens, la réalité locale ne s'inscrivant pas dans des schémas valables à plus petite échelle. Le défaut

inverse, presque aussi fréquent, est de ne pas savoir dégager ce qui fait l'intérêt, l'exemplarité d'une situation à grande échelle, de ne pas savoir la rattacher au contexte plus vaste dans lequel elle s'inscrit et se comprend, comme archétype ou au contraire contre exemple. Il ne s'agit pas bien sûr de transformer l'exposé en une suite décousue de cas particuliers, mais de parvenir à établir un mouvement constant entre la petite et la grande échelle, en s'appuyant sur une démarche tantôt déductive, tantôt inductive. Dans la mesure où tous les programmes du collège et du lycée ont été réorganisés autour de ce que l'on appelle les « études de cas », il faut donc s'attendre à l'avenir à ce que les dossiers incorporent de plus en plus de documents à grande échelle et que l'on demande aux candidats comment ils pourraient les utiliser en cours.

Car le commentaire doit aussi permettre de dégager des qualités pédagogiques et de communication. Epreuve dans un concours de recrutement d'enseignants du secondaire, il doit permettre au jury de mesurer des capacités importantes pour ce métier : s'exprimer clairement, être capable de sélectionner des documents pour en dégager l'essentiel, savoir faire comprendre simplement une réalité forcément complexe – en réalisant notamment des croquis, tableaux, organigrammes synthétiques et éclairants –, dégager ce qui est utile, indispensable, pour des élèves de collège ou de lycée, en fonction d'objectifs précis de formation. Or, un certain nombre d'exposés ont été construits et présentés de manière très confuse, suivant une problématique parfois mal ciblée, alambiquée ou peu compréhensible, fondée sur des analyses que l'on sent « plaquées », en décalage avec le fond du dossier et par ailleurs assez mal maîtrisées. L'introduction représente à cet égard un temps fort de l'exposé, permettant au candidat de bien expliciter le sujet – au besoin en définissant certains termes conceptuels ou techniques de l'intitulé –, de développer un questionnement aboutissant à une problématique qui ne se résume pas à une rafale de questions mais qui parvient à faire émerger un fil directeur du dossier documentaire. Le jury a ainsi pu se rendre compte du savoir parfois très approximatif de certains candidats sur des concepts pourtant essentiels en géographie (territoire, espace, terroir, ségrégation, centralité, gouvernance, renouvellement urbain, etc.) et qui ne sont pas, ou mal définis. De ce point de vue, le dialogue avec le jury est un moment majeur de l'épreuve. Il peut aider à rectifier, à préciser un point mais il permet aussi de tester les connaissances précises du candidat. Il donne aussi au candidat l'occasion de montrer sa pleine capacité à argumenter, réfuter ou proposer des analyses parfaitement recevables dès lors qu'elles sont bien étayées.

Sur le plan formel, les candidats ont eu à commenter un dossier présenté soit sous un format papier, soit sous celui d'un diaporama enregistré sur une clé USB. Les exposés construits à partir d'un diaporama ont été assez inégaux sur la forme, certains candidats se contentant d'utiliser le fichier à disposition simplement pour faire défiler les images à commenter, tandis que d'autres ont véritablement bâti leur présentation en mobilisant les outils logiciels permettant de retoucher les cartes, de retravailler des tableaux statistiques sous forme d'histogrammes, de produire des effets de zoom, des déroulés du plan, etc. Si, cette année, le jury n'a pas trop tenu compte de cette différence de traitement dans son évaluation, il risque d'y être davantage attentif l'an prochain en proposant à tous les candidats un dossier sous forme de diaporama – un outil faisant désormais partie du quotidien des enseignants – et en exigeant une présentation construite à partir des différentes diapositives proposées.

L'autre épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de manière éthique et responsable » était une nouveauté, incitant le jury à beaucoup de clémence dans la mesure où les modalités et consignes de cette épreuve ont été connues très tardivement. Il s'agissait cette année de commenter un document spécifique qui pouvait être soit un extrait du B.O., d'un arrêté ministériel, d'un règlement interne d'un établissement secondaire portant sur des aspects extrêmement variés : la question du socle des connaissances, l'enseignement de la notion de « crime contre l'humanité », le rôle du bulletin de notes ou bien l'étude d'un cas concret (comment réagir face à une situation de maltraitance, d'échec scolaire, d'orientation problématique, etc.). Le candidat devait donc commenter ce document en le contextualisant et en essayant d'en dégager les points les plus importants. Le dialogue avec le jury a été essentiel, étant surtout l'occasion de tester les capacités du candidat à comprendre le fonctionnement du monde éducatif, à s'intégrer dans une équipe pédagogique et à saisir tous les enjeux du métier d'enseignant et son rôle vis-à-vis des élèves. Il est apparu toutefois que cet exercice, très éloigné sous cette forme de l'exercice du commentaire de documents, introduisait un hiatus important au sein de cette épreuve orale. Il a donc été décidé d'en modifier sensiblement les contours l'année prochaine, en désignant, dans le corpus du dossier documentaire, un document qui pourrait faire l'objet d'un questionnement relatif à l'éthique, à la responsabilité ou à la citoyenneté, autant de qualités/compétences qui constituent le fondement même du métier d'enseignant. Tout cela sera précisé en son temps par le président du jury.

Nathalie BERNARDIE-TAHIR, Laurent CAILLY, Alain DUBRESON, Jacqueline JALTA, Catherine SELIMANOVSKY, François TAULELLE, Vincent VESCHAMBRE

## Liste des sujets :

### Les géographies du pique-nique

- Document 1** – « Le temps des pique-niques », par Marie-Dominique SASSIN, Le Figaro, 14/06/2002  
**Document 2** – « Déjeuner sur l'herbe », de Claude Monet, 1865-1866, musée d'Orsay, Paris.  
**Document 3** – « Le pique-nique en Iran, une passion nationale », Mina Saïdi, *Les géographies du pique-nique*, Cafés Géographiques, 26 avril 2011.  
**Document 4** – Le pique nique paysan : gestion du temps de travail et solidarité paysanne, extraits de « Campagnes istriennes, pique-niquer pour être de son village », de Georgette Zrinscak, in Francine Barthe-Deloizy (dir.), *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Paris, Bréal.  
**Document 5** – « Pique-niquer en ville », l'Express, 08/08/2002  
**Document 6** – Pierre Sansot & Gabriel Preiss, « Pique-niques tout terrain en Languedoc », *Terrain*, n°12, 1989  
**Document 7** – Affiche d'annonce d'un pique-nique géant  
**Document 8** – « La fête des voisins au Brusç », Six-Fours.net (Portail pour l'Ouest Var), 26 mai 2009.

### Fort de France : une métropole de l'outre-mer français

- Document 1** – Carte Top 25 Fort de France  
**Document 2** – Extrait de la carte de Fort de France 1/10 000 (1951)  
**Document 3** – Extraits de *Texaco*, Patrick Chamoiseau, Paris, Gallimard, 1994.  
**Document 4** - Evolution annuelle de la population des communes de Martinique entre 1999 et 2006 (INSEE)  
**Document 5** – Une géographie sociale de Fort de France, Antiane, n°25, juin 1994, p.18  
**Document 6** – Photos de Fort de France.  
Extraits de Jean-Christophe Gay, *L'outre-mer français*, Belin, 2008.  
Carte postale  
**Document 7** – Photos de Fort de France  
Vue aérienne de Fort de France  
Image de synthèse du futur quartier d'affaires de la Pointe Simon  
**Document 8** – Le problème du transport à Fort de France, extraits de Jean-Christophe Gay, *L'outre-mer français*, Belin, 2008

### Les cités-jardins en Ile de France

- Document 1** - Modèles théoriques de la cité-jardin, par Ebenezer Howard  
**Document 2** - Portrait de Ebenezer Howard (Encyclopedia Universalis)  
**Document 3** - Plan des cités-jardins d'Ile de France publié dans Henri Sellier, *Les Réalisations de l'OPHBMDS 1933*, Strasbourg, EDARI, 1933  
**Document 4** - Ann-Caroll Werquin, Alain Demangeon, « L'entrelacs du végétal et de l'urbanisation », *Annales de la recherche urbaine*, n°74, 1997, p.45.  
**Document 5** - La cité-jardin de Suresnes, extrait de Thierry Roze, *Les cités-jardins de la région d'Ile-de-France*, Les cahiers de l'IAURIF n°51, mai 1978.  
**Document 6** - Photos de la cité jardin de Stains (Conseil Général Seine-Saint-Denis, 2009)  
**Document 7** - Dossier Spécial cité-jardin, Libération, 19 et 22 août 2002  
**Document 8** - « Le Plessis Robinson – La ville réinventée sa cité-jardin », *La semaine régions*, n°5287 du 25/03/2005 – Ile de France

### Les murs-frontières dans le monde

- Document 1** – « Planisphère des frontières « fermées », état des lieux. Florine Ballif et Stéphane Rosière « Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace géographique* 3/2009 (Vol. 38).  
**Document 2** – « Vingt ans plus tard, les murs-frontières prolifèrent », *Libération*, 09/11/2009  
Par WENDY BROWN, professeur de sciences politiques à l'Université de Berkeley (Californie)  
**Document 3** – Photos de murs aux frontières

- Document 4** – Le processus d'intégration régionale en Amérique : la ZLEA. Questions internationales n° 18, La Documentation Française, Paris, mars-avril 2006.
- Document 5** – « Bush dresse un mur face au Mexique », *L'Express*, 26/10/2006.
- Document 6** – « L'édification des barrières : un marché ». Florine Ballif et Stéphane Rosière « Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace géographique* 3/2009 (Vol. 38).
- Document 7** – « Le salut à l'autre bout du tunnel », *Courrier International*, 25/10/2010
- Document 8** – L'immigration clandestine vers/à travers l'Espagne. *Géococonfluences*, « Méditerranée, une géographie paradoxale », décembre 2008.
- Document 9** – « La Grèce persiste sur son projet de mur à la frontière turque », *L'Express*, 04/01/2001
- Document 10** – Le quartier de Rel Rumeida : géopolitique de proximité. Chloé Yvroux «L'impact du contexte géopolitique sur «l'habiter» des populations d'Hébron-Al Khalil (Cisjordanie) », *L'Espace géographique* 3/2009 (Vol. 38), p. 222-232.

### **Les Rroms au sein de l'Union européenne**

- Document 1** - Le terme Rrom (M. Garo, 2009, *Les Rroms, une nation en devenir ?*, Paris, Syllepse) (1 texte)
- Document 2** - Nombre de Rroms morts durant la seconde guerre mondiale par pays (M. Garo, 2009, *Les Rroms, une nation en devenir ?*, Paris, Syllepse) (1 tableau)
- Document 3** - « Rroms migrants » (G. Cousin, 2009, *EspacesTemps*) (1 texte, 1 photo)
- Document 4** - Une législation spécifique discriminatoire en France ((M. Garo, 2009, *Les Rroms, une nation en devenir ?*, Paris, Syllepse) (1 texte, 1 tableau)
- Document 5** - Les minorités nationales en Hongrie ([http://ec.europa.eu/education/languages/euromosaic/doc4492\\_fr.htm#12](http://ec.europa.eu/education/languages/euromosaic/doc4492_fr.htm#12) (Commission européenne, 2010) (1 tableau)
- Document 6** - *Voyages pendulaires, des Rroms au coeur de l'Europe* (exposition CHRD, 2010 (1 texte, 3 photos)
- Document 7** - Les Tsiganes en Europe par type (S. Delépine, 2008, <http://www.diploweb.com/Samuel-DELEPINE.html>) (1 carte)
- Document 8** - Rapport définitif sur l'Espagne adopté par l'ECRI lors de sa 53e réunion plénière (7-10 décembre 2010) (1 texte)
- Document 9** - Les Rroms en Hongrie ([http://ec.europa.eu/education/languages/euromosaic/doc4492\\_fr.htm#12](http://ec.europa.eu/education/languages/euromosaic/doc4492_fr.htm#12) (Commission européenne, 2010) (1 texte)

### **Circuits courts et territoires en France métropolitaine**

- Document 1** - Introduction au Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, UMR CNRS MENRT, Dynamiques rurales, 30 avril 2008 (1 texte, 2 pages).
- Document 2** - les différentes formes de vente directe et de circuit court, Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit. (1 schéma, 1 page).
- Document 3** - Les AMAP dans les régions françaises et Midi-Pyrénées (Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit., (1 tableau, 1 page).
- Document 4** - Les AMAP en Midi-Pyrénées (distribution) : Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit. (1 carte, 1 page).
- Document 5** - Les AMAP en Midi-Pyrénées (production) : Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit. (1 carte, 1 page).
- Document 6** - Les AMAP en Midi-Pyrénées (production et distribution) : Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit. (1 carte, 1 page).

**Document 7** - Points de vente collectifs en Midi-Pyrénées : Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit. (1 carte, 1 page).

**Document 8** - affiches publicitaires de PVC en Midi-Pyrénées Rapport d'étude *Les relations de proximité entre agriculteurs et consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées*, op. cit. (4 photos, 1 page).

**Document 9** - Jardins de Cocagne et AMAP (cf. Maréchal G., 2008, *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*, Dijon, Educagri) (2 textes, 1 carte, 1 page).

**Document 10** - Systèmes alimentaires territorialisés : l'exemple du Bassin de Rennes (cf. Maréchal G., 2008, *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*, Dijon, Educagri) (1 texte, 4 cartes, 1 tableau, 1 page).

### **AOC fromagère et développement territorial : l'exemple du Beaufort et du Beaufortain**

**Document 1** - Le Beaufort, un fromage de montagne. Extrait de *Courrier de l'environnement*, n° 40, INFA, juin 2000.

**Document 2** - Traite d'alpage, offerte au regard des randonneurs (Col du Joly, Beaufortain).

**Document 3.a** - Caractéristiques moyennes des exploitations laitières en 2003. Extrait de Dallatre F., « Les Appellations d'Origine Contrôlée fromagère des Savoies : dynamiques passées, acquis et risques de rupture face aux évolutions en cours (Pac, urbanisation) », in *La Revue de géographie alpine*, T 93, n° 4, 2005.

**Document 3.b** - Évolution du nombre de vaches laitières entre 1979 et 2000. « Les Appellations d'Origine Contrôlée fromagère des Savoies : dynamiques passées, acquis et risques de rupture face aux évolutions en cours (Pac, urbanisation) », in *La Revue de géographie alpine*, T 93, n° 4, 2005.

**Document 4** - Présentation de la Coopérative laitière du Beaufortain (site Internet). <http://www.cooperative-de-beaufort.com/>

**Document 5** - Périmètre de l'AOC et ateliers de fabrication du Beaufort. <http://www.fromage-beaufort.com/fr/fabrication-ateliers-fromage-beaufort.aspx>

**Document 6** - Affiche de promotion de la 7ème Fête des Fromages de Savoie programmée le 2 juillet 2011 à Montaimont (Maurienne). <http://www.fromage-beaufort.com/fr/petitsplus-dernieres-infos-fromage-beaufort.aspx>

**Document 7** - Les caractéristiques des trois principaux systèmes productifs locaux fromagers savoyards. Extrait de Frayssignes J., *Les AOC dans le développement territorial*, Thèse de Doctorat, Université de Toulouse, 2005.

**Document 8** - Carte topographique au 1/25 000ème. Beaufortain, 3532 OT.

### **Les nouvelles centralités commerciales dans les grandes villes françaises**

**Document 1** - La zone commerciale d'Atlantis à St-Herblain près de Nantes. Extrait de Husken D. (Dir.), *Géographie 1ère, France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation*, Hachette éducation, 2011.

**Document 2** - Pôles commerciaux et grands équipements dans l'agglomération nantaise. Extrait de Garat I. (Dir.), *Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, coll. Villes, Anthropos, 2008.

**Document 3** - La localisation des différents magasins IKEA en France en 2004. Extrait de Mangin D., *La ville franchisée, structure et formes de la ville contemporaine*, Edition de La Villette, 2004.

**Document 4** - Le centre commercial du Val d'Europe (Marne-la-Vallée). Extrait de Charmes E., Souami T., *Villes réveillées, villes durables*, Découvertes, Gallimard, 2009.

**Document 5** - Le développement de la zone d'activités Le Grand Sud à Chambray-lès-Tours. Extrait de Desse R.-P., *Le nouveau commerce urbain. Dynamiques spatiales et stratégies des acteurs*, PUR, 2001.

**Document 6** - « Halte à la France moche », Couverture du magazine Télérama, 13 février 2011.

**Document 7** - Les fonctions des centres commerciaux expliquées par un promoteur-gestionnaire, Extrait de Legris Ph., « Logiques d'un gestionnaire de centres commerciaux », in Chalas Y., Dubois-Taine G., *La ville émergente*, l'Aube, 1997.

**Document 8** - Odysseum, premier parc ludo-commercial français (Montpellier), extrait de Gasnier A., Sabatier B., « Loisirs et commerce », in Desse R.-P. (Dir.), *Dictionnaire du commerce et de l'aménagement*, Presses universitaires de Rennes, 2008.

**Document 9** - « Green center » et sa griffe écologique (Toulouse), extrait de « Toulouse – Grandes surfaces : la ruée », *La Dépêche*, 16 mai 2006.

## La grande vitesse ferroviaire en Europe et ses enjeux

**Document 1** - L'Europe de la grande vitesse en 2010. Carte des lignes existantes, en travaux et en projet. Source : Réseau Ferré de France.

**Document 2** - La grande vitesse ferroviaire dans le Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T). Présentation de l'élargissement du RTE-T en 2003 et liste des grands projets. Source : Direction générale Transports-Énergie, Commission européenne.

**Document 3** - Lancement de la première alliance ferroviaire européenne : Railteam (Communiqué de presse du 2 juillet 2007 et carte du réseau). Sources : SNCF, extrait du site internet de la société Railteam ([www.railteam.fr](http://www.railteam.fr)).

**Document 4 .a** - L'Espagne, leader européen de la grande vitesse. *Ville, Rail et Transport*, 15 décembre 2010, p. 54.

**Document 4 .b** - La grande vitesse ferroviaire en Espagne, exemples de réduction des temps de parcours. *Ville Rail et Transport*, 15 décembre 2010, p. 54.

**Document 5** - Le réseau ferroviaire à grande vitesse étend sa toile sur toute l'Europe. *La Tribune*, 15 mars 2007, p. 10.

**Document 6** - La LGV-est, une ouverture sur l'Europe. Extrait de : « Nouvelle ligne TGV-est : la renaissance d'une région », *Le Monde*, Focus, 9 juin 2007, p. 24.

**Document 7** - La LGV Lyon-Turin, un nouveau tunnel ferroviaire sous les Alpes. *Le Monde*, 30 mars 2006, p. 23.

**Document 8** - Part du trafic international dans le trafic voyageurs grandes lignes en France en 2009. Source : SNCF. <http://www.chiffrescles.sncf.com/chiffres-cles-3-traffic-voyageurs.html>.

**Document 9** - Les transformations urbaines autour de la gare Bruxelles-Midi. *La Libre Belgique*, 3 juillet 2009.

## Aménager Cayenne

**Document 1** - Cartes au 1/25 000ème, IGN, 1989 et 2005.

**Document 2** - Cartes de l'évolution de l'habitat 1987-1998. Source : A. Gardel, Les paysages urbains de l'île de Cayenne, *Mappemonde*, 63, 2001(3), page 19.

**Document 3** - Photos du centre-ville de Cayenne. Source : Ville de Cayenne ([www.ville-cayenne.fr](http://www.ville-cayenne.fr))

**Document 4** - Photos d'habitats précaires. Sources : collections privées.

**Document 5** - Carte. PLU de la commune de Cayenne. Source : *Atlas stratégique. SCOT de la Communauté de communes du centre littoral*, CCCL, Cayenne, p. 57

**Document 6** - Carte. Le SCOT du Centre Littoral. Source : service d'aménagement, Communauté de communes du centre littoral, CCCL, Cayenne, 2008, page 3.

**Document 7** - La population d'origine étrangère. Le chômage. Source : *Atlas stratégique. SCOT de la Communauté de communes du centre littoral*, CCCL, Cayenne, p. 16 et 27.

**Document 8** - Premières hypothèses de répartition de la population en 2025. *Atlas stratégique. SCOT de la Communauté de communes du centre littoral*, CCCL, Cayenne, p. 56.

**Document 9** - Carte. Planifier le territoire. Source : service d'aménagement, Communauté de communes du centre littoral, CCCL, Cayenne, 2008, page 8.

**Document 10** - Extraits de textes. D. Rizet : « La Guyane dans la spirale du crime », [www.lefigaro.fr/international](http://www.lefigaro.fr/international) (28.01.2011). F. Farine : « Quand la France rase illégalement maisons et bidonvilles », [www.rfi/actufr/articles/076/article\\_43372.asp](http://www.rfi/actufr/articles/076/article_43372.asp)

## Les Docklands : un grand projet urbain

**Document 1** - Extraits de Perrine Michon. « L'espace public des Docklands : quand le privé fait la ville », *Géocarrefour*, 2001(76/1), p. 31. « Le partenariat public-privé et la régénération urbaine : l'exemple des Docklands », *Géocarrefour*, 2008(38/2), p. 120.

**Document 2** - Extrait de Perrine Michon. « L'opération de régénération des Docklands : entre patrimonialisation et invention d'un nouveau paysage », *Revue géographique de l'Est*, 2008(48/1-2), p. 11.

**Document 3** - Plan de situation des Docklands, dans Perrine Michon. « L'espace public des Docklands : quand le privé fait la ville », *Géocarrefour*, 2001(76/1), p. 33.

**Document 4** - Plan : Docklands Transports. Source : London Docklands : An Update, [www.lddc-history.org](http://www.lddc-history.org)

**Document 5** - Un bilan des Docklands. Source : *London Docklands : An Update*, [www.lddc-history.org](http://www.lddc-history.org)

- Document 6** - Photos : Canary Wharf en 1970 et en 2000. Future 2030 : skyline image. Source : *Les Docklands de Londres*, Agence d'études et d'urbanisme de Caen Métropole (AUCAME) avril 2008, p. 2.
- Document 7** - Quelques acteurs et opérations à Canary Wharf. Source : *London Docklands : An Update*, [www.lddc-history.org](http://www.lddc-history.org)
- Document 8** - Plan. The Royal Docks. Source : *London Docklands : An Update*, [www.lddc-history.org](http://www.lddc-history.org)
- Document 9** - Photos : façadisme (Canary Wharf) et réhabilitation (Wepping). Source : *Les Docklands de Londres*, Agence d'études et d'urbanisme de Caen Métropole (AUCAME) avril 2008, p. 3.
- Document 10** - Photos : West Silverstone 'urban village' and City Airport. Source : *Les Docklands de Londres*, Agence d'études et d'urbanisme de Caen Métropole (AUCAME) avril 2008, p. 4.

### La question alimentaire en Ethiopie

- Document 1** - Productions, importations et exportations de produits agricoles et alimentaires en 2008. Tableaux statistiques. Source : FAO Stat.
- Document 2** - Ethiopia. Key indicators. Source : FAO Stat.
- Document 3** - Relief et pluviométrie. Carte. Source : A. Gascon, « Oublier Malthus : Ethiopie, la crise alimentaire surmontée ? » in *Hérodote*, 2008/4, pp. 73-91. Régimes pluviométriques. Carte. Source : J. Gallais, *Une géographie politique de l'Ethiopie. Le poids de l'Etat*, Paris, Economica, LSF, 1989.
- Document 4** - Famines 1973-1974 et 1984-1985. Pénurie alimentaire en 2008. Cartes. Source : A. Gascon, « Oublier Malthus : Ethiopie, la crise alimentaire surmontée ? » in *Hérodote*, 2008/4, pages 74 et 75.
- Document 5** - Les deux Ethiopies céréalières. Carte. Source : J. Gallais, *Une géographie politique de l'Ethiopie. Le poids de l'Etat*, Paris, Economica, LSF, 1989. Les système agraires éthiopiens. Carte. Source : A. Gascon, *La Grande Ethiopie, une utopie africaine*, Paris, CNRS Editions, 1995, page 206.
- Document 6** - 'Sécheresses et famines contemporaines', extrait de J. Gallais, *Une géographie politique de l'Ethiopie. Le poids de l'Etat*, Paris, Economica, LSF, 1989, pages 112-113.
- Document 7** - Extraits de A. Gascon, « Oublier Malthus : Ethiopie, la crise alimentaire surmontée ? » in *Hérodote*, 2008/4, pp. 73-91.
- Document 8** - Extraits de S. Brunel, 'Famine manipulée en Ogaden', in *Le Monde diplomatique*, août 2000, page 9.
- Document 9** - 'Ethiopie ; le gouvernement dément avoir politisé l'aide alimentaire'. Source : UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, [www.irinews.org](http://www.irinews.org) (26 novembre 2009).

### Urbanisation et formes urbaines à Béthune

- Document 1** - Carte de Béthune, 1/25 000 ème, IGN, 2006
- Document 2** - Carte de Béthune 1/50 000 ème, IGN, 1985.
- Document 3** - Fiche avec texte et photos. *La cité des électriciens, Bruay la Buissière*, 1861, Mission Bassin Minier, septembre 2006.
- Document 4** - Extrait du texte de Vincent Adoumié (dir.), *Les régions françaises*, Hachette, 2010, pp. 88-89.
- Document 5** - Statistiques.  
A - Evolution et structure de la population de l'aire urbaine de Béthune, INSEE, 2010  
B - Logement, aire urbaine de Béthune, INSEE, 2010.
- Document 6** - Textes et cartes. Extraits de Projet de rénovation urbaine, ville de Béthune, quartier du Mont Liébaut, ANRU, décembre 2007.
- Document 7** - Article de presse. Isabelle Mastin, Au Mont-Liébaut, on reloges les locataires « en essayant de respecter les souhaits », *La Voix du Nord*, 13 avril 2011.
- Document 8** - Photo du pôle de loisir de Loisinord, 2011. Source : [www.nordmag.fr](http://www.nordmag.fr).
- Document 9** - Photo. Philippe Fruitier, La place centrale de Béthune, [www.survoldefrance.fr](http://www.survoldefrance.fr), 2007.

### Le monde du Soja

- Documents 1** - tableaux statistiques :  
A - les principaux pays producteurs de graines de soja en 2008-2009 (en Mt et en %) ;  
B - les principaux exportateurs et importateurs mondiaux de graines de tourteaux et d'huile de soja en 2008-2009 (en Mt)
- Source : *Images économiques du monde*, Armand Colin, 2010, pp. 52 et 53.

**Document 2** - Fabrice Nicolino, *Bidoche*, Les liens qui libèrent, 2009, pp. 106-108.

**Document 3** - Article de presse. Faujas Alain, Le soja, l'ogre et la fillette, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Document 4** - Carte des surfaces en OGM, premiers pays producteurs, principales productions, et commentaire de la carte. *Le Monde*, 6 mars 2010.

**Document 5** - Photo. La grande culture mécanisée au Brésil (Mato Grosso), Ciattoni A. (dir.), *Manuel de géographie de classe de seconde*, Hatier, 2010, p. 51.

**Document 6** - Texte. José Maria Cocco et Gabriela Ines Maldonado, Réflexions critiques pour penser le territoire argentin aujourd'hui. Le prétexte du soja, *NOROIS*, 2009/1, n°210, pp. 43-68.

**Document 7** - Texte. Charvet J-P (dir.), *Produire pour nourrir les hommes*, SEDES, 2008, pp. 22-24.

**Document 8**. Texte. Guibert M., Soja sans frontières : vers une spécialisation productive du bassin du Rio de la Plata ? , Guibert M. (dir.), *Le Bassin du Rio de la Plata, développement local et intégration régionale*, PUM, 2009, pp. 431-444, p. 441-443.

**Document 9** - Texte. La France doit réduire sa dépendance,

<http://www.semencemag.fr>. Site du GNIS, groupement national interprofessionnel des semences. Site visé en juin 2011.

**Documents 10** -

A - Texte. Monnié F. et Guibert M., Sorriso, capitale du soja dans le centre-ouest brésilien : une ville par et pour les acteurs privés, Institut de recherche et de débat sur la gouvernance, décembre 2009.

B - Carte. Guibert M., Organisation des espaces productifs du soja en Amérique du sud, Mimeo, 2009

### Les enjeux territoriaux des accords de Schengen

**Documents 1** -

A - Carte. L'espace Schengen en janvier 2008, La Documentation photographique, n°8063, 2008, La Documentation française.

B- Texte. Organiser la liberté de circulation des personnes : l'espace Schengen. Source : site internet : [www.touteurope.eu.fr](http://www.touteurope.eu.fr).

**Document 2** - photo du mur de Ceuta. Source : <http://www.france-info.com/chroniques-le-plus-france-info-2009-10-30-ceuta-la-main-tendue-derriere-le-mur-362808-81-184.html>

**Document 3** - Texte, carte et photo. Guillaume Perrier, Patras, cul de sac de l'Union européenne pour les migrants, *Le Monde*, 21 et 22 décembre 2008.

**Document 4** - photo. Arturo Rodriguez pour illustrer l'article Immigration, Nouvel afflux de réfugiés africains vers les îles Canaries, *Le Monde*, 3 août 2006.

**Document 5** - Carroué Laurent, le maintien de systèmes migratoires spécifiques, in Carroué L. (dir.), *L'Europe*, Bréal, 2009, pp. 114 et 115.

**Document 6** - Carte. « Des morts par milliers aux portes de l'Europe » Philippe Rekacewicz et Olivier Clochard, *Le Monde diplomatique*, décembre 2006.

**Document 7** - texte. Extraits de Weber Serge, D'un rideau de fer à l'autre : Schengen et la discrimination dans l'accès à la mobilité migratoire, *Géocarrefour*, 2009/3, vol. 84, pp. 163-171.

**Document 8** - Texte. Boris Grésillon, Europe mobile versus Europe forteresse, in Foucher M. (dir.), *Europe-Europes*, La documentation photographique, n°8074, mars-avr il 2010, p. 44.

**Document 9** - Texte. Gildas Simon, Multiplication des contrôles et contagion des murs, *Migrants et migrations du monde*, La documentation photographique, n°8063, mai-juin 2008, p. 56

**Document 10** - Article de presse. Cointrin : contrôles de passeports pour les vols Schengen abolis, *La Tribune de Genève*, 26 mars 2009.

### L'émigration turque en Europe

**Document 1** - Circulation et champ migratoires turcs en Europe (carte)

Source : Anne-Yvonne Guillou, Stéphane de Tapia, Pôleth M. Wadbled (dir.), *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (col. Essais), 2007, p. 7.

**Document 2** - Le cadre migratoire turc (texte)

Source : Anne-Yvonne Guillou, Stéphane de Tapia, Pôleth M. Wadbled (dir.), *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (col. Essais), 2007, p. 12-13.

**Document 3** - Grille de lecture de l'immigration turque en Europe (extraits de texte)

Source : Anne-Yvonne Guillou, Stéphane de Tapia, Pôleth M. Wadbled (dir.), *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (col. Essais), 2007, « Introduction », p. 19-35.

**Document 4** - Politique locale, organisations communautaires et production d'une identité ethnique kurde dans le nord-est londonien (résumé d'article)

Source : Anne-Yvonne Guillou, Stéphane de Tapia, Pòleth M. Wadbled (dir.), *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (col. Essais), 2007, p. 90-91.

**Document 5** - Interview de Michel Bruneau : Territoires, lieux et identités en diaspora (texte)

Source : Propos recueillis par Thibault Renard pour penserlespace.com, le 9 mai 2011. URL pour citer cet article : <http://www.penserlespace.com/interviews/interview-de-michel-bruneau-territoires-lieux-et-identite-en-diaspora/>

**Document 6** - La diaspora turque (carte)

Source : Manço, de Tapia, Ministère turc du travail et de la sécurité sociale, *Migrants et migrations du monde*, Gildas Simon, *Documentation Photographique*, n°8063, mai-juin 2008, p. 47.

**Document 7** - Habiter à Bischwiller au nord de Strasbourg (huit photographies)

Source : Catherine Sélimanovski, enquêtes à Bischwiller, mai 1989, contribution au rapport final pour le Fonds d'Action Sociale (FAS), *La communauté turque en Alsace*, Groupe d'Études Régionales sur l'Insertion des Migrants (GERIM), URA.902.CNRS, 1990.

## Habiter la rue dans les villes françaises

**Document 1** - Les territoires de l'errance au féminin (extraits de texte)

Source : Djemila Zeneidi-Henry « Les territoires de l'errance au féminin », chapitre 6, *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*, Guénola Capron, Geneviève Cortès, Hélène Guétat-Bernard (dir.), Belin (Mappemonde), 2005, p. 111-124.

**Document 2** - Le passage par l'errance. Parcours de vie de bénéficiaires du fonds d'urgence sociale (FUS) (figure).

Source : Catherine Sélimanovski, *La frontière de la pauvreté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

**Document 3** - Les chiffres du mal-logement (tableau)

Source : *L'état du mal-logement en France, 16<sup>e</sup> rapport annuel*, Fondation Abbé Pierre, Paris, 2011.

**Document 4** - Les enfants de Don Quichotte (deux photographies) Paris, canal Saint-Martin

Source : Paris, canal Saint-Martin, *Blog de Nicolas Morvan*, 26 décembre 2006 ; Toulouse, place du Capitole, mai 2009

**Document 5** - Les « SDF » et les « sans-abris » (extraits de texte)

Source : Patrick Bruneteau & Daniel Terrolle, *L'arrière cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant (col. Terra), 2010, chapitre préliminaire, p.19-58.

**Document 6** - Géographie des principaux lieux assistanciers à Bordeaux en 2002 (carte)

Source : Djemila Zeneidi-Henry, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal (col. d'autre part), 2002, p.100.

**Document 7** - Montpellier, lieux d'occupation jour, lieux d'occupation nuit et itinéraires estivaux (trois cartes)

Source : *L'errance des jeunes, Montpellier, Béziers, Sète. Un diagnostic-action partagé*, DDASS de l'Hérault, octobre 1998.

**Document 8** - [La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF](#) (extraits de texte)

Source : Daniel Terrolle « [La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF](#) », *Espaces et sociétés*, (Habiter sans logis), 2004 Numéro 116-117, p.143-157 [["la ville dissuasive..." en PDF](#)]

## L'estuaire de la Loire, entre urbanisation et protection de la nature

**Document 1** – Carte TOP 100 – Nantes-Saint – Nazaire

**Document 2** – Photographie : le Nord de l'estuaire de la Loire de Saint-Nazaire à Guérande.

**Document 3** – « Grands ensembles naturels et espaces à forte pression anthropique », carte extraite de *L'estuaire de la Loire. Un territoire en développement durable ?* Laure Després (coord.), Presses Universitaires de Rennes, 2009.

**Document 4** – « Principales caractéristiques de l'estuaire de la Loire », tableau in ouvrage déjà cité.

**Document 5** – « Inventaires et zonages de protection du patrimoine naturel de l'estuaire de la Loire », carte extraite de *L'estuaire de la Loire. Un territoire en développement durable ?* Laure Després (coord.), Presses Universitaires de Rennes, 2009.

**Document 6** – « Les politiques locales d'aménagement », texte in ouvrage déjà cité.

## Sécurité et souveraineté alimentaires en Chine

**Document 1** – « Évolution de la population chinoise », courbes réalisées avec les statistiques de l'ONU, 2010.

**Document 2** – « La production agricole en Chine », carte extraite de *Atlas de l'agriculture* de Jean-Paul CHARVET, éditions Autrement, 2010 ; statistiques chinoises, 2006

**Document 3** – « Les régions agricoles », cartes extraites de *Atlas de la Chine* de Thierry SANJUAN, éditions Autrement 2007.

**Document 4** – « Utilisation de grains en Chine », graphiques de Claude AUBERT in *Chinese Perspectives*, CEFC, Hong Kong, février 2008.

**Document 5** – Interview de Li Zhaoyu, responsable à Pékin du bureau de France Export Céréales, à l'occasion d'une intervention à l'Académie d'agriculture à Paris, source : <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/>

**Document 6** – « Chine : importations d'oléo protéagineux », courbe et carte extraites de *Atlas de l'agriculture* (ouvrage déjà cité)

**Document 7** – « Contraintes et risques environnementaux en Chine », carte extraite de *Atlas de la Chine*, (ouvrage déjà cité).

**Document 8** – « L'acquisition des terres par la Chine à l'étranger », carte extrait de *Courrier International*, n°991, octobre 2009.

## La politique de cohésion de l'Union européenne et le développement des territoires des PECO.

**Document 1** – « Les contrastes de richesses des régions de l'Union européenne », carte Eurostat 2010

**Document 2** – « La répartition des fonds structurels », carte et tableau extraits du dossier n° 8067, documentation photographique, La documentation Française, 2009

**Document 3** – « Financements européens et stratégie de cohésion pour la période 2007-2013 », tableaux statistiques extraits de *L'Europe. Aménager les territoires*, Y.Jean et G. Baudelle (dir), Armand Colin, 2009

**Document 4** – « Le développement territorial et les principaux flux en Pologne », carte extraite de *Géographie économique de l'Europe centrale*, G. Lepesant, 2010

**Document 5** – « La Hongrie, exemples d'utilisation des fonds structurels », texte extrait de la revue *Panorama*, Union européenne, 2010

**Document 6** – « La Hongrie, les régions de coopération transfrontalière », source : [www.istergranum.hu](http://www.istergranum.hu)

**Document 7** – « Le rôle des fonds structurels en Europe centrale », texte extrait de *Géographie économique de l'Europe centrale*, G. Lepesant, 2010

## 3.2. Leçon de géographie hors programme

Epreuves d'admission	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Leçon de géographie hors programme	8,5 / 20 (2008 : 6,83 ; 2009 : 8,38)	10,9 /20 (2008 : 8,72 ; 2009 : 11,76)

Notes des admissibles	Nombre de candidats ayant obtenu ces notes à l'oral
< 5	9
5 à 9	26
10 à 15	11
> 15	5

La satisfaction d'avoir entendu une majorité de bonnes et assez bonnes prestations, le petit regret de ne pas avoir eu beaucoup d'exposés brillantissimes, mais un très faible nombre de prestations complètement manquées, cette session montre que l'exercice de la leçon « hors programme » est connu et plutôt maîtrisé par la grande majorité des candidats. Les membres de la commission tiennent d'abord à féliciter les candidats pour une attitude toujours très ouverte, des échanges

toujours riches. Les moindres réussites, les échecs ou même des prestations simplement moyennes et donc un peu décevantes pour les candidats s'expliquent par trois défauts récurrents : une mauvaise maîtrise de la bibliographie, des difficultés à hiérarchiser et, souvent liées, l'absence d'illustration et de concret.

Le jury fournit au candidat de quatre à six ouvrages ou articles. Ces sources ne sont pas exhaustives, on ne fournit pas en général les ouvrages de base, les synthèses qui sont accessibles sur les rayonnages de la bibliothèque ; les candidats peuvent connaître et demander d'autres livres ou articles. En revanche, les titres proposés permettent d'éclairer le sujet, d'enrichir l'exposé en proposant des thématiques ou des exemples, une mise au point scientifique récente, des précisions sur un point délicat ou novateur. Trop de candidats ne savent pas utiliser cette bibliographie. Tantôt ils l'ignorent totalement et citent parfois des données d'un ouvrage nettement plus ancien, ou ne peuvent traiter un aspect novateur ou polémique du sujet, alors même que les réponses se trouvaient dans les ouvrages fournis. En proportion presque égale, le défaut inverse, avec des exposés qui se fondent uniquement sur la bibliographie, laquelle, encore une fois, ne peut être exhaustive et ne dit parfois presque rien d'éléments importants de l'analyse que le candidat doit savoir intégrer à son exposé. Le plus caricatural concerne ici les éléments physiques, les tailles, les localisations, les ordres de grandeur qui sont souvent lourdement absents. A ce propos, que l'étude des représentations soit une voie féconde pour comprendre le regard porté sur les milieux n'empêche pas que les océans par exemple aient des réalités physiques essentielles pour les comprendre, en comprendre les usages et aussi les représentations. Il convient donc de ne pas négliger l'essentiel, sous prétexte que ce serait trivial, « bien connu du jury ». L'agrégation mesure des acquis scientifiques solides, maîtrisés, une bonne connaissance de l'état de la recherche. C'est aussi un concours de recrutement d'enseignants. Si l'épreuve de leçon ne consiste pas à faire une leçon fictive devant une classe fictive, il importe de montrer toutes les facettes d'un sujet. Ce n'est ni une mise au point scientifique pointue sur les derniers états de la recherche, ni une vision générale, plutôt juste, du sujet mais qui ignore l'état de la recherche. La leçon doit aussi être pédagogique, et pour cela proposer une démarche claire et illustrée.

La pédagogie suppose de faire des choix cohérents dans l'information, la composition, l'illustration, de savoir hiérarchiser les phénomènes, les sélectionner en fonction d'une optique donnée, d'une problématique clairement affirmée. Le dialogue avec le jury qui suit l'exposé du candidat est un moment majeur, qui permet souvent d'améliorer la notation d'une prestation moyenne ou un peu médiocre. Dans ce très libre échange- les questions sont nombreuses, les unes pointues, les autres larges – il n'est pas rare de voir un candidat capable de dire en quelques mots ce qui serait essentiel pour traiter son sujet devant une classe, ce qui l'éclaire vraiment : trop souvent le candidat expose ainsi ce qu'il aurait dû faire et n'a pas fait dans son exposé. Il faut se persuader que sélectionner, hiérarchiser des faits, les articuler constitue la démarche fondatrice d'une leçon.

L'illustration est aussi un élément majeur pour une leçon efficace, réussie. Il ne s'agit pas seulement de préparer des documents – cartes, croquis, schémas, photographies, extraits de texte... - mais aussi de savoir les utiliser. Ce ne sont pas des prétextes, des illustrations, ce sont des outils d'analyse et de synthèse, à utiliser comme tels : présenter ne veut pas dire étudier. Illustrer a un aussi un autre sens, montrer le fonctionnement des mécanismes généraux que l'on décrit. Il est souvent très utile de s'arrêter un moment sur une analyse à grande échelle, un exemple précis qui montre à la fois les mécanismes, les jeux d'acteurs généraux et la singularité, la complexité des phénomènes. On en reste souvent à des analyses à petite échelle, dans un espace abstrait, avec des acteurs invoqués mais jamais étudiés. Cet aspect très général explique sans doute aussi que les contradictions, les conflits, les arbitrages soient très souvent absents : tout se passe comme si espaces et territoires étaient neutres en quelque sorte, coupés de toute réalité politique, sociale, culturelle.

L'évidence de ces propos montre bien que l'exercice de « leçon hors programme » est calibré, sans piège, tout à fait abordable, dans la continuité parfaite de ce qui se fait à l'université et permet de tester des compétences utiles pour le métier d'enseignant. On doit dire un mot des sujets. Il est vrai qu'il y a, dans tout concours, une certaine part de chance dans le tirage des sujets. Depuis plusieurs années, la jurisprudence de la commission est bien établie : donner des sujets très variés, sur des thématiques, y compris des domaines de recherche récents, des ensembles géographiques, des concepts, un géographe. Les candidats sont inégalement préparés et surpris, bien sûr, mais le tirage en ligne permet d'écouter plusieurs candidats sur le même sujet : on entend très souvent, sur le même sujet, une bonne prestation et une prestation médiocre, y compris sur les sujets a priori les plus déroutants. Les sujets les plus classiques en apparence ne sont pas forcément les plus simples ; des sujets pointus donnent lieu à de très bonnes prestations, si d'autres sont décevantes. Bref l'effet sujet et donc « chance » joue bien sûr, mais les candidats doivent se persuader que l'épreuve est accessible et peut donner de bons et très bons résultats, quel que soit le sujet. Il faut rappeler enfin que le jury ne « juge » pas un candidat, mais qu'il évalue une prestation.

Que l'épreuve soit bien calibrée et comprise ne signifie pas qu'elle ne doit pas évoluer. Ce sera la responsabilité des commissions à venir. On n'échappera pas à une réflexion sur les outils électroniques, à la fois de présentation, d'illustration mais aussi de recherche d'information. Le maniement de logiciels classique fait désormais partie du bagage commun, attesté par un certificat : il serait logique de permettre aux candidats d'utiliser ces outils pour leur présentation. Faut-il aussi leur donner accès aux ressources du web, de tout le web ou d'une sélection de sites – par exemples sites institutionnels, des bases de données, des revues scientifiques? La question se pose d'autant que les enseignants du secondaire ont de plus en plus recours à ces outils dans leurs pratiques quotidiennes et que ceux-ci demandent une analyse critique. On conçoit bien la crainte qu'un candidat « tombe » sur une leçon toute faite, mais l'entretien avec le jury ne permettrait-il pas alors de mesurer le degré de maîtrise réelle du candidat ? Ces débats appartiennent au jury. Comme toujours, il annoncera clairement ses décisions, suffisamment à l'avance pour que préparateurs et candidats aient le temps de s'y adapter. Si un concours sélectionne des candidats, il doit le faire sur des critères transparents et dans le souci d'une véritable égalité des chances de tous les candidats.

Jacqueline JALTA et Catherine SELIMANOVSKI, Messieurs Bernard CHARLERY, Yves JEAN (Président du jury), François LOUVEAUX (responsable de commission), Vincent VESCHAMBRE.

#### Liste des sujets d'oral de leçon hors programme :

- Les montagnes d'Afrique
- Le rôle social du géographe
- L'Union indienne
- Les territoires du religieux
- Jean Dresch
- Le Mexique
- Identités et territoires
- L'Océan atlantique
- Géographie et littérature
- Grands fleuves et développement durable
- Le terrain en géographie
- L'Afrique, un continent ?
- Inégalités et (in)justices spatiales
- Les séismes
- Genre et géographie
- Les grandes routes maritimes
- Le territoire en géographie
- L'Océanie
- Le patrimoine, objet géographique
- Les mégapoles du Sud

### 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

#### Commentaire et confrontation de documents d'histoire

Tableau récapitulatif des notes

Notes	Effectifs	Notes	Effectifs
2	3	10	5
3	1	11	2
4	1	12	3
5	3	13	4
6	4	14	3
7	6	15	2
8	4	16	0
9	2	18	2

Le jury a entendu 42 candidats à l'oral. Les notes très basses (2 à 5) ont encore été nombreuses (8 au lieu de 12 en 2010 et 8 en 2009). Avec seulement 4 très bonnes notes de 15 à 18, le niveau est inférieur à 2009 (8) et 2008 (9), le groupe central avec 17 notes de 10 à 14 restant toujours aussi fourni (18 en 2010, 19 en 2009). Cette distribution des notes permet d'obtenir une moyenne de 9,30 comparable à l'an passé (9,23), en tassement par rapport à 2009 (9,63).

La technique du commentaire d'un dossier documentaire de 5 à 10 documents variés est en général assimilée par les candidats. La moitié de ceux-ci (21) ont en effet obtenu cette année la moyenne, sensiblement comme l'an passé (26 sur 51). C'est le résultat d'une assez bonne préparation des questions et d'un entraînement sérieux à ce type d'épreuve. A nuancer toutefois en histoire moderne où trop peu de candidats ont véritablement pris la peine de prendre la mesure du programme et de comprendre comment s'organisent les circulations en Europe – au-delà de l'étranger, des voyages et des philosophes français. La vingtaine de candidats ayant eu la moyenne réussissent à présenter efficacement les documents proposés (même si certains y passent encore trop de temps) ; à utiliser tous les documents même si quelques candidats n'hésitent pas à « évacuer » un document qui ne rentre pas dans le cadre d'un plan rigide reflétant une fiche préparée ; à tenir à peu près le temps imparti des trente minutes, trop de candidats s'arrêtant néanmoins autour de la 25<sup>e</sup> minute ou commençant leur dernière partie à la 29<sup>e</sup> ; à commencer leur introduction par de bonnes accroches aptes à éveiller le jury ; à ne pas s'effrayer du commentaire des images ou des statistiques même si beaucoup de progrès reste à faire ; à manifester enfin une certaine aisance à l'oral, avec de la clarté dans les propos et une capacité de répartie dans l'entretien avec le jury.

Rappelons encore quelques données de base aux futurs candidats : les titres des dossiers sont relativement neutres, ils ne donnent pas la problématique qui doit être définie clairement par le candidat dans son introduction en la reliant à la nature des documents : ainsi un dossier titré « La guerre des Britanniques » à base de documents iconographiques engageait à un travail d'histoire des représentations et non pas à faire une leçon sur la construction de la *Pax britannica* ; de même un travail sur « Le livre français », à partir de documents sur la législation et le commerce du livre, engageait non seulement à une réflexion sur le livre publié en Europe en langue française mais aussi sur les contraintes qui pesaient sur la production et le commerce du livre en France au XVIII<sup>e</sup> siècle ; les documents (leurs sources et leurs auteurs) doivent être présentés en introduction avant d'être expliqués dans leurs principales allusions, celles-ci s'intégrant dans des plans reposant sur une problématique (attention aux « plans tiroirs ») ; les documents qui doivent être croisés (et non pas commentés un par un) nourrissent par leurs apports le plan choisi qui ne peut être un placage de fiches toutes faites où les documents n'ont plus qu'une fonction illustrative, parfois déplacée (une partie de leçon évoquant les « menaces européennes à la veille de 1914 » s'est référée à des documents relatifs à des événements de 1842, 1857 et 1885 !) ; la mise en perspective des documents doit se faire à partir d'une contextualisation rigoureuse en faisant preuve d'une distance critique : cela veut dire s'interroger sur l'année et le lieu de production du document (est-il anodin qu'un discours parlementaire britannique de 1872, critique de mesures protectionnistes françaises, soit traduit et imprimé à Bordeaux ?, ou que les jugements d'un économiste anglais sur la banque d'Amsterdam rédigé dans les années 1660 soit traduit et publié en France dans les années 1750 par le directeur du commerce français ?), s'informer sur les auteurs qui les ont rédigés ou les milieux qui les ont inspirés (Harriet Taylor, qui écrit sur l'émancipation politique féminine au lendemain de la réforme électorale de 1867, est l'autre nom de la femme de John Stuart Mill...), avoir le réflexe de vérifier qui sont les personnages cités, de localiser précisément les scènes représentées ou les événements évoqués (une candidate a identifié une vallée afghane comme étant ... le canal de Suez) ; rappelons que tout ce qui n'est pas précisé dans la leçon fait l'objet de questions lors de l'entretien d'une vingtaine de minutes qui cherche aussi à mesurer la culture historique du candidat.

Comme les années passées, des lacunes ont été constatées dans certains domaines. Nous en retiendrons deux :

- la constitution de la bibliographie : si désormais la plupart des candidats cherchent à se procurer les ouvrages d'où sont tirés les documents (lorsque cela est possible), le travail de bibliographie sur les thèmes donnés est parfois déficient. Les ouvrages sont mentionnés sans être utilisés ni même connus. Il s'agit là d'une lacune de l'année de préparation car ce n'est pas le jour de l'oral que l'on découvre un ouvrage. En histoire contemporaine, la question au programme exige un minimum de familiarité avec les ouvrages en anglais disponibles en salle. Le livre de Frank Trentmann (*Free Trade Nation*) était ainsi indispensable pour traiter du débat entre libre-échangistes et protectionnistes, encore faut-il savoir le parcourir et traduire les passages relatifs à sa riche iconographie. Rappelons

qu'un dictionnaire est présent et qu'il peut au moins servir à traduire les textes accompagnant les affiches ou caricatures, à tout le moins les titres de certains documents tirés des ouvrages en langue anglaise. On peut exiger de ces candidats qu'ils connaissent l'état de certaines questions historiographiques, par exemple sur la Grande Guerre ou les post-colonial studies. En histoire moderne, il faut insister sur le fait que l'inventaire des hommes, biens et idées circulants demeure inefficace s'il n'est pas étayé par une solide culture sur l'Europe du XVIIIe siècle et, plus globalement, par une préparation soignée de mieux comprendre comment ces circulations s'organisent et se redoublent, comment les lieux s'imposent et se transforment. Les connaissances de base en la matière sont offertes par les manuels consacrés aux différents espaces. Encore faut-il les mobiliser. De même que les atlas, historique et géographique, et dictionnaires essentiels pour une question explorant les circulations européennes. On peut s'étonner que nombre de préparations n'ont pas une bonne connaissance de la carte de l'Europe au XVIIIe siècle. Une candidate ayant à traiter un dossier sur « Négoce et négociants en Europe » ne savait ce qu'était le passage du Sund et était incapable de localiser Dantzig où un marchand malouin avait des correspondants... Les très mauvaises notes sont dues le plus souvent à des candidats qui se découragent alors qu'un bon travail de préparation en matière bibliographique tout au long de l'année doit permettre d'organiser un exposé cohérent sur les sujets qui sont susceptibles d'être posés.

- la culture générale, historique et littéraire, sur les périodes des questions au programme est souvent déficiente ou difficilement mobilisable au moment opportun. Par manque de culture historique, des candidats ne peuvent développer l'analyse des dossiers, d'où souvent un effet paraphrase ou le placage sans distance critique de schémas d'interprétation des XXe et XXIe siècles sur les XVIIe et XVIIIe siècles. En histoire contemporaine, le système institutionnel est trop superficiellement connu. De la même façon, la chronologie de la vie politique et sociale n'est souvent pas assez maîtrisée et donne lieu à des erreurs ou des oublis dans les interprétations de documents. Invité à commenter une caricature de *Punch* sur la campagne libre-échangiste de Cobden, une candidate se révéla incapable d'identifier « Master Robert ». La guerre de Crimée est superbement ignorée, dans ses causes comme dans son déroulement (une représentation de la fameuse « charge de la brigade légère » ne fut même identifiée). Trop de candidats ignorent l'environnement international du monde britannique, qu'il s'agisse des politiques étrangères ou des politiques économiques européennes et américaines (un minimum est quand même requis). En histoire moderne, le manque de culture historique générale empêche de donner du sens et du contenu à l'organisation des circulations, aux pôles, aux hiérarchies et aux réseaux. Ainsi, l'importance de la circulation des métaux précieux en Europe n'est ni connue ni comprise (avec notamment le rôle de plaque tournante de la péninsule ibérique), de même que les principaux trafics commerciaux (des Provinces Unies, de l'Angleterre, de la France...) ou les pratiques matérielles du négoce (au-delà de la lettre de change, la notion de retour, la gestion du risque – information sur les prix, assurance, types de sociétés, institutions du commerce comme bourses, banques, consuls...), ni les principales guerres qui permettent de comprendre les mobilités à caractère militaire. Les candidats doivent par ailleurs s'informer sur les principales figures des Lumières en Europe (des noms comme Maximilien Misson, le président de Brosses, Laurence Sterne, Beccaria, Goethe sont ignorés ou visiblement découverts par le candidat le jour de l'épreuve), sur les lieux de pèlerinage, les créations des principaux artistes et intellectuels (et pas seulement des philosophes français de la seconde moitié du XVIIIe siècle), sur les conditions de production du livre (avec le rôle de la censure) et sur le marché dont celui-ci fait l'objet au XVIIIe siècle. Ils doivent mieux maîtriser le vocabulaire et les concepts comme ceux de mercantilisme, de « doux commerce », de mécénat, comprendre les rouages du système financier international (avec le rôle des Bourses, des banques – Amsterdam, Londres...). Ils doivent connaître le statut de l'étranger dans les différents pays (dans le cas français, il faut savoir ce qu'est le droit d'aubaine, une lettre de naturalité...), réfléchir aux notions de frontières, de souveraineté qui sont au cœur de la question sur les circulations internationales. Il faut éviter les anachronismes et ne pas surestimer notamment le rôle de l'Etat à l'époque moderne. Il est nécessaire aussi de mettre les notions en perspective et de dégager les évolutions qui se produisent (en matière de courants migratoires, de pèlerinages, d'échanges commerciaux...). Le jury a par ailleurs été surpris par l'a-spatialité de nombreuses leçons, révélant une incapacité de comprendre l'organisation de l'espace ainsi qu'une ignorance des lieux et des interactions. Ce fut patent en histoire moderne comme en contemporaine, dans des questions où les emboîtements d'échelle sont centraux, a priori donc favorable à des géographes. Il reste que le jury a assisté à quelques remarquables leçons et à un lot de leçons honnêtes et sérieuses où le travail d'analyse des documents fut réel. On rappellera que la mise en forme fait gagner des points : amorces, transitions, titres des paragraphes dans les plans ; communication posée, claire, vivante. Une leçon d'histoire doit savoir captiver un auditoire en ressuscitant le passé.

Bernard BRUNETEAU, Christine LEBEAU, Dominique LE PAGE, Claire LIENHARDT.

## Liste des sujets de commentaire et confrontation de documents d'histoire

### Sujets d'histoire moderne

#### Mécènes et mécénat en Europe (années 1680-années 1780)

**Document n° 1** : Jean-Antoine Watteau, « L'Enseigne », dit L'enseigne à Gersaint, 1720, Berlin, château de Charlottenburg.

**Document n° 2** : Importations anglaises de tableaux, 1739-1750, dans : David Ormrod, « Dealers, Collectors and Connoisseurship in Seventeenth and Eighteenth-Century London 1660-1760 », *Kunstsammeln und Geschmack im 18. Jahrhundert*, Michael North dir., Berlin, 2002, p. 15-23.

**Document n° 3** : Marquis d'Argens, *Lettres Juives ou Correspondance philosophique historique et critique entre un Juif voyageur en différents états de l'Europe et ses correspondans en divers endroits. Nouvelle édition augmentée de nouvelles lettres et de... remarques*, La Haye : P. Paupie, 1764, lettre CXCVII, p. 234-247.

**Document n° 4** : Johann Wolfgang Goethe, *Souvenirs de ma vie, Poésie et vérité*, Pierre Du Colombier trad., Paris, Aubier, 1941.

**Document n° 5** : Prospectus de la nouvelle académie de Dresde (1764 ?), préface, dans : Wille, Johann Georg, *Briefwechsel [1746-1793]*, Elisabeth Decultot, Michel Espagne und Michael Werner éd., Tübingen, M. Niemeyer, 1999.

#### Document n° 6 :

- a) Salon Vieux Laque, château de Schönbrunn, Vienne avec le portrait de François Ier (François-Etienne de Lorraine) et le double portrait de Joseph II et de Léopold de Toscane par Pompeo Batoni.
- b) Pompeo Batoni, Double portrait de Joseph II et de Léopold de Toscane, « avec l'Esprit des Lois », Rome, 1769.

Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 7** : Léopold Mozart à son fils à Mannheim, de Salzbourg, 5 février 1778, Wolfgang Amadeus Mozart, *Correspondance*, Wilhelm A. Bauer et alii ed., Paris, 1987, II 1777-1778, p. 230-233.

**Document n° 8** : Sir Joshua Reynolds, P.R.A., ca. 1780, Autoportrait, 127 x 101,6 cm, don de Sir Joshua Reynolds, P.R.A., 1780, Royal Academy of Art, Londres.

#### Circuler dans la République des lettres (années 1680- années 1780)

**document n° 1** : L'Europe à l'époque des premières lumières (carte), dans : Jonathan ISRAEL, *Les Lumières radicales. La philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)*, Paris, 2001.

**document n° 2** : Répartition géographique des pompes à air en Europe dans les années 1660, dans : Steven SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Leviathan et la pompe à air : Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, 1993.

**document n° 3** : Lettre de Leibniz à Fontenelle, Bronswic, 3 septembre 1700, dans : Fontenelle, *Oeuvres complètes*, A. Niderst éd., Paris, 1989, III.

**document n° 4** : Préface, dans : *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts*, à Trévoux, I, janvier-février 1701.

**document n° 5** : Charles-Étienne Jordan à Paris dans : Charles-Étienne Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire fait en M.DCC.XXXIII en France, en Angleterre et en Hollande*, à la Haye, 1736, p. 30-52.

**document n° 6** : Bâle, dans : Jean Bernoulli, *Lettres sur différens sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse, la France méridionale et l'Italie en 1774 et 1775 ; avec des additions et des notes plus nouvelles, concernant l'histoire naturelle, les beaux-arts, l'astronomie et d'autres matières*, Berlin, 1777-1779, I, p. 126-131.

**document n° 7** : Les correspondants (1750-1784) et les visiteurs (1773-1783) de Séguier, dans : Daniel ROCHE, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Paris, 1988.

**document n° 8** : Les livres mentionnés dans la correspondance de Haller (1724-1777), dans : Martin STUBER, Stefan HÄCHLER et Luc LIENHARD dir., *Hallers Netz, ein europäischer Gelehrtenbriefwechsel zur Zeit der Aufklärung*, Bâle, 2005, carte 9.2.

### **Monnaies et paiements en Europe (années 1680-1780).**

**Document n°1** : Castaing, *Course of the Exchange*, 11 janvier 1698.

**Document n° 2** : Change de Paris sur les places d'Amsterdam et de Londres, dans : Larry Neal, *International Capital Markets in the Age of Reason*, Cambridge, 1990.

**Document n° 3** : La banque d'Amsterdam en 1694, dans : Le Moine de Lespine, *Le Négoce d'Amsterdam*, Amsterdam, 1694.

**Document n° 5** : Pour une baisse des taux d'intérêt en Angleterre, dans : Joshua Child, *A new Discourse of Trade*, Londres, 1669 (Jacques-Claude-Marie Vincent de Gournay trad., *Traité sur le commerce*, 1754).

**Document n° 6** : Disette de numéraire sur la place de Marseille (Marseille, le 25 mai 1753, Les Echevins et les députés du commerce, Archives municipales de Marseille)

**Document n° 7** : De l'argent considéré comme une branche du capital général de la société, dans : Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, tome I, Germain Garnier trad., Daniel Diatkine éd., Paris, Flammarion, 1991, livre II « De la nature des fonds ou capitaux, de leur accumulation et de leur emploi », chap. II « De l'argent considéré comme une branche du capital général de la société ou de la dépense qu'exige l'entretien du capital national », p. 403-406.

**Document n° 8** : Exportations anglaises vers .... Importations vers l'Angleterre en provenance de ... dans : Pierre Vilar, *Or et monnaie dans l'histoire*, Paris, 1974, p. 324.

**Document n° 9** : Des traités de commerce, dans : Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, tome II, Germain Garnier trad., Daniel Diatkine éd., Paris, Flammarion, 1991, livre IV « Des systèmes d'économie politique », chap. VI « Des traités de commerce », p. 150-152.

**Document n° 10** : Le commerce anglo-portugais et les arrivées d'or du Brésil, 1701-1810, dans : *Systèmes économiques et finances publiques*, Richard Bonney dir., Paris, PUF, 1996, p. 323.

**Document n° 11** : Thaler à l'effigie de l'impératrice-reine Marie-Thérèse.

### **Le commerce du livre français en Europe (années 1680-années 1780)**

**Document n° 1** : Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, 1697 (frontispice)

**Document n° 2** : Lettre de Frédéric à M. Algarotti, Rémusberg, ce 19 mai 1740, dans : *Œuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse, Correspondance avec Mde la Marquise du Châtelet, M. de Fontenelle, M. Rollin, M. le conseiller Suhm, intime ami du Roi*, à Potsdam, aux dépens des associés, 1805, p. 106-108.

**Document n° 3** : Prosper Marchand, *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, s.l., 1740, frontispice, gravé par Jacob von Schley.

**Document n° 4** : Le palais de la sottise, dans Voltaire, *La pucelle d'Orléans*, 1755, chant III.

**Document n° 5** : Rousseau à Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, Montmorency, 1760, dans : Jean-Jacques Rousseau, *Correspondance complète*, éd. R.A. Leigh, Genève, 1968, VII, lettre 1152, p. 297-300.

**Document n° 6** : Provenance des ouvrages portant une fausse adresse et diffusés avec permission tacite (1768), dans : Jean-Dominique Mellot, "Per una valutazione dei falsi indirizzi: la testimonianza delle edizioni con permesso tacito in Francia », *Gli spazi del libro nell'Europa del XVIII secolo*, Maria Gioia Tavoni et Françoise Waquet dir., Bologne, 1997, pp. 251-275.

**Document n° 7** : Lettre de la STN au libraire Panckoucke, 25 juillet 1769, dans : Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, 1982 (trad. fr. The Business of Enlightenment, Harvard UP, 1979), p. 49.

**Document n° 8** : Best-sellers de la STN, dans : Robert Darnton, *The forbidden best-sellers of pre-revolutionary France*, New York / London, 1995, p. 65

**Document n° 9** : Frontispice de l'*Encyclopédie*, édition de Livourne, 1770.

#### **Guerre et mobilités militaires en Europe (années 1680-années 1780).**

**Document n° 1** : Le siège de Vienne (1683), dans : Dalérac, *Les anecdotes de Pologne, ou Mémoires secrets du règne de Jean Sobieski*, Paris, 1699, I.

**Document n° 2** : Les théâtres de la guerre de Succession d'Espagne, dans : Michael Hochedlinger, *Austria's Wars of Emergence 1683-1797*, Londres, 2003.

**Document n° 3** : Chapelle ardente du prince Eugène, 1736.

**Document n° 4** : La conquête de Prague par Charles Albert de Bavière (26 novembre 1741), dans : *Das Tagebuch Kaiser Karl's VII aus der Zeit des österreichischen Erbfolgekrieges, nach dem Autograf*, Karl Theodor Heigel éd., Munich, 1883, p. 26-37.

**Document n° 5** : Recrutement italien et allemand dans l'armée du roi de France, 1716, dans : André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVIIe siècle au ministère de Choiseul*, Paris, 1964, p. 543-565.

**Document n° 6** : Remarques sur l'armée autrichienne (1791), dans : Maréchal-prince de Ligne, *Œuvres choisies, littéraires, historiques et militaires*, Paris, 1809, I, p. 109-115.

#### **Le voyage en Italie (années 1680-années 1780)**

**Document n° 1 :**

- a. Couverture du *Nouveau Voyage en Italie* de Maximilien Misson, 1691.
- b. Voyageurs français ayant écrit sur l'Italie entre 1750 et 1812, dans *Le Voyage à l'époque moderne*, Paris, 2004, p. 36.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 2 :** Etienne de Silhouette, *Voyage de France, d'Espagne et d'Italie*, 1770, p. 45-46.

**Document n° 3 :** Lettres d'Italie du président de Brosses,

- a. Carte de l'itinéraire suivi par le président de Brosses (1739-1740)
- b. Extraits de la lettre XL, à MM de Tournay et de Neuilly, Paris, *Mercure de France*, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 75-95.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 4 :** Laurence Sterne, *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie* (1760-1764, 1765-1766), Paris, éd. Aubier Montaigne, 1934, p.3-5.

**Document n° 5 :** Karl Ludwig von Pöllnitz, *La Saxe galante*, Verena von der Heyden-Rynch éd., *Mercure de France*, 2004, p. 63-65, 73-75.

### Les circulations à caractère « religieux » en Europe (années 1680-années 1780)

**Document n° 1 :** Gilles Caillotin, *pèlerin. Le retour d'un sergier rémois, 1724*, édité et présenté par Dominique Julia, collection de l'Ecole française de Rome, 356 p., 2006, p. 97-99.

- a. Carte de l'itinéraire suivi par Gilles Caillotin (1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 1724)
- b. Le séjour à Florence.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 2 :** Les pèlerins en Italie

- a. Deux illustrations du récit de pèlerinage du menuisier brugeois Josephus-Jacobus Verplancke (1738), Bibliothèque municipale de Bruges, ms.GGB 974, p. 244 et 517.
- b. Le rythme saisonnier des entrées à l'hôpital Saint Louis des Français (années saintes 1700, 1725, 1775 et années 1709 et 1738), *Pèlerins et pèlerinages dans l'Europe moderne* (dir. Ph. Boutry, D. Julia), 2000,
- c. Règlement de Saint-Louis des Français, 5 mars 1761, *Pèlerins et pèlerinages dans l'Europe moderne* (dir. Ph. Boutry, D. Julia), 2000, p. 416.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 3 :** L'accueil des réfugiés protestants en Brandebourg (1685), Erman et Reclam, *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les Etats du roi de Prusse*, Berlin, 1792, p. 129-141, repris dans Michel Duchein, *Archives de l'Occident* (sous la direction de Jean Favier), t. 3, *Les Temps modernes, 1559-1700*, Paris, 1995, p. 486-487.

**Document n° 4 :** Les Juifs en Europe.

- a. Les Juifs de Paris, *Tableau de Paris*, Louis-Sébastien Mercier, 1782, vol. 4 p. 110.
- b. La synagogue de Londres, La Coste (de), *Voyages philosophiques d'Angleterre fait en 1783-1784*, Londres, 1786.

← - - - Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 5 :** article *Franco-maçons*, J.J. de Lalande, *Encyclopédie*, Genève, t. XV, p. 357-361.

## Négoce et négociants en Europe des années 1680 aux années 1780

### Document n° 1,

- a. L'industrie toilière bretonne et le marché anglais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Remontrance des Etats de Bretagne à Louis XIV, 1687, Archives Nationales, Marine, B (7) 492, f° 403 à 408.
- b. Les négociants malouins, André Lespagnol, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, 1997, t. I. p. 143 et 165.

Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 2 :** La douane à Cadix, *Voyage du Père Labat en Espagne (1705-1706)*, Paris, Pierre Roger, s.d., p. 285-286.

**Document n° 3 :** Lettre sur Gênes de Montesquieu (novembre 1728), *Voyages*, éd. Arléa, Paris, 2003, p. 455-456.

**Document n° 4 :** La puissance hollandaise dans les échanges atlantiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, *L'Europe des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Textes et documents* (F. Cadilhon et L. Coste), Bordeaux, 2008, p. 308-311.

- a. Abbé Laugier, Détail de tout ce que nous avons observé et éprouvé dans notre voyage de Hollande (1766).
- b. Navires venant des ports français au Texel, avant-port d'Amsterdam en 1774.
- c. Vue du port d'Amsterdam par Jacob Storck en 1705 ; Vue de Rotterdam, la banque et la grue de déchargement vers 1700 (estampe de P. Shenk).

Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 5 :** les consuls au XVIII<sup>e</sup> siècle

- a. Le réseau des consuls danois en Europe (1787) et les services consulaires danois et suédois en France, Pierrick Pourchasse, *Le commerce du Nord. Les échanges commerciaux entre la France et l'Europe septentrionale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 179-180.
- b. Les fonctions des consuls français à l'étranger (1754), Burghart Schmidt, « Les relations consulaires entre les villes hanséatiques et la France », dans Jörg Ulbert et Gérard Le Bouëdec, *La fonction consulaire à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2006, p. 254-256.

Mise en forme : Puces et numéros

## Les migrations de travail en Europe des années 1680 aux années 1780

**Document n° 1 :** Les travailleurs français à Cadix au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Voyage du Père Labat en Espagne (1705-1706)*, Paris, Pierre Roger, s.d., p. 285-286.

**Document n° 2 :** Le colportage

- a. Etude de colporteur au chapeau, dessin de Watteau, musée Bonnat, Bayonne.
- b. Implantation des libraires originaires du Briançonnais en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, Laurence Fontaine, *Histoire du colportage en Europe, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, 1993, p. 79.
- c. Lettre de Noël Gilles, colporteur ou « marchand forain libraire roulant pour la France, à la Société typographique de Neuchâtel en Suisse, Pierre Goubert et Daniel Roche, *Les Français et l'Ancien Régime, t. 2 : culture et société*, Paris, 1991, p. 232.

Mise en forme : Puces et numéros

**Document n° 3** : Les flux migratoires en Europe du Nord dans les années 1680 et en 1750, Jelle Van Lottum, « Les migrations internationales dans l'Europe du Nord-Ouest », dans *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, Rennes, 2010, p. 21 et 32.

**Document n° 4** : Les étrangers en France, 1697-1707, J.F. Dubost et P. Sahlins, *Et si on faisait payer les étrangers ? Louis XIV, les immigrants et quelques autres*, Paris, 1999, p. 134, 173, 193, 201, 269.

- a. Les origines géographiques des taxés.
- b. L'Europe des taxés.
- c. Les statuts socioprofessionnels des étrangers immigrés.
- d. Le Paris des étrangers.
- e. L'Italie des taxés.

← - - - **Mise en forme** : Puces et numéros

**Document n° 5** : Le commerce maritime de l'Autriche (1764), dans F. Cadilhon et L. Coste, « *L'Europe des XVIIIe et XVIIIe siècles, Textes et documents* », Bordeaux, 2008, p. 318-321.

### Etre étranger en Europe dans les années 1680-1780

**Document n° 1** : Les étrangers à Paris, d'après Louis-Sébastien Mercier dans *Le tableau de Paris*, p. 181-185.

**Document n° 2** : Les sources de l'immigration marchande à Saint-Malo au XVII<sup>e</sup> siècle, André Lespagnol, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, 2007, t. I. p. 85.

**Document n° 3** : Les passeports

- a. Le passeport de Gilles Caillotin, *Gilles Caillotin, pèlerin. Le retour d'un sergier rémois, 1724*, édité et présenté par Dominique Julia, collection de l'Ecole française de Rome, 356 p., 2006.
- b. Rousseau, secrétaire d'ambassade à Venise (1743-1744), J.J. Rousseau, *Les confessions*, t. II, éd. Garnier Flammarion, 1968, p. 41-42.

← - - - **Mise en forme** : Puces et numéros

**Document n° 4** : Les étrangers en France, 1697-1707, J.F. Dubost et P. Sahlins, *Et si on faisait payer les étrangers ? Louis XIV, les immigrants et quelques autres*, Paris, 1999, p. 134, 173, 193, 201, 269.

- a. Les origines géographiques des taxés
- b. L'Europe des taxés
- c. Les statuts socioprofessionnels des étrangers immigrés.
- d. Le Paris des étrangers.
- e. L'Italie des taxés.

← - - - **Mise en forme** : Puces et numéros

**Document n° 5** : Les Bohémiens.

- a. Avis de recherche de Bohémiens (années 1720), Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 8 B 295.
- b. La Bohémienne, gravure de Nicolas Bonnard, 1680.

← - - - **Mise en forme** : Puces et numéros

**Document n° 6**, 1776, L'Europe française, Louis-Antoine de Carracioli, *L'Europe française, Turin-Paris*, 1776, pp. 172-176 cité par J. Boutier, N. Dyonet et alii, *Documents d'histoire moderne*, Bordeaux, 1992.

## Sujets d'histoire contemporaine

### Les Britanniques dans le regard français

**Document 1** – Extrait d'Adolphe Blanqui, *Lettres sur l'exposition Universelle de Londres*, Paris, Capelle éd., 1851, p. 178-179.

**Document 2** – Extraits d'Hippolyte Taine, *Notes sur l'Angleterre*, Paris, Hachette, 11<sup>e</sup> éd. 1899 (1<sup>e</sup> éd. 1871), p. 239-240.

**Document 3** – article « Cobden », in *Nouveau Dictionnaire d'Economie politique*, publié sous la direction de Léon Say et Joseph Chailley, Paris, Guillaumin, 1890-1892, p. 423-426.

**Document 4** – Extrait de Paul d'Ivoi, *Le sergent Simplet à travers les colonies françaises*, 1895, in *Le nationalisme français, 1871-1914*, textes choisis et présentés par Raoul Girardet, Paris, Armand Colin, 1966, p. 117-119.

**Document 5** – Extrait de Emile Boutmy, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1901, p. 362-364.

**Document 6** – « Les camps de reconcentration au Transvaal », caricatures du journal *L'Assiette au beurre*, 28 septembre 1901.

**Document 7** – Extrait de Jérôme et Jean Tharaud, *Dingley, l'illustre écrivain*, Paris, Plon, 1948 (1<sup>e</sup> éd. 1906), p. 210-213.

**Document 8** – Jacques Bainville, « France et Angleterre », *L'Action française*, 29 mars 1918, in Jacques Bainville, *L'Angleterre et l'empire britannique*, Paris, Plon, 1938, p. 49-52.

### Les nationalismes dans l'Empire britannique

**Document 1** – Lithographie publicitaire pour les cigarettes « Kali » de Calcutta (1908), in Christopher Bayly (ed.), *The Raj. India and the British, 1600-1947*, Londres, National Portrait Gallery, p. 341.

**Document 2** – Extrait de Sir Valentine Chirol, *India old and new*, Londres MacMillan, 1921 (repris de *Indian Unrest*, 1910), p. 111-112 (traduction B. Bruneteau).

**Document 3** – Extrait de Rabindranath Tagore, *Nationalisme*, Paris, A. Delpeuch, 1924 (1<sup>e</sup> éd. Londres, 1918), p. 128-129.

**Document 4** – Timbre du boycott des produits britanniques, Inde, 1921, in Jacques Marseille (dir.), *Histoire*, Terminale S, Paris, Nathan, 2004, p. 144.

Mis en forme : Français  
(France)

**Document 5** – Extrait de Valentine Chirol, *The Egyptian Problem*, Londres, MacMillan, 1920, p. 173-175 (traduction B. Bruneteau).

**Document 6** – Le congrès national d'Accra de 1920, évoqué par Albert Demangeon, *L'Empire britannique. Etude de géographie coloniale*, Paris, Armand Colin, 1931 (1<sup>e</sup> éd. 1923).

**Document 7** – Jacques Bainville, « Le Congrès de Lahore », *L'Action française*, 4 janvier 1930, in J. Bainville, *L'Angleterre et l'empire britannique*, Paris, Plon, 1938, p. 174-175.

**Document 8** – Mémoires d'Hassan el-Banna, extrait cité in Olivier Carré et Michel Seurat, *Les Frères musulmans (1928-1942)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 18-19.

### Protectionnisme et libre-échange : un débat britannique

**Document 1** – Richard Cobden :

- « Free Trade », caricature de *Punch* ornant une tasse, 1845.
- Richard Cobden, discours à Manchester, 15 janvier 1846, in François Bédarida, *L'Angleterre triomphante, 1832-1914*, Paris, Hatier, 1974, p. 63.

**Document 2** – « Le traité français et la marine marchande britannique », discours de Samuel Robert Graves à la Chambre des Communes le 14 juin 1872, édité par Imprimerie Delmas, Bordeaux, 1872.

**Document 3** – Exportations et importations britanniques, 1860-1900, in Peter T. Marsh, *Bargaining on Europe. Britain and the first Common Market, 1860-1892*, Yale University Press, 1999, p. 56.

**Document 4** – Propagande pour le libre-échange, 1905-1909.

- « The Hungry Forties », affiche de Robert Morley, primée par le National Liberal Club en 1905.
- « Save the children from Tariff Reform », affiche de 1909.

in Frank Trentmann, *Free Trade Nation. Commerce, consumption and civil society in modern Britain*, Oxford University Press, 2008.

**Document 5** – Propagande pour la réforme des tarifs douaniers, 1909-1910.

- « The open door and the man who feels the draught », affiche de 1909.
- «Vote for Tariff Reform», affiche de 1910.

in Frank Trentmann, *Free Trade Nation. Commerce, consumption and civil society in modern Britain*, Oxford University Press, 2008.

**Document 6** – La balance commerciale britannique en 1910, in Peter Mathias, *The First industrial Nation. Economic History of Britain, 1700-1938*, Londres, Routledge, 2<sup>e</sup> éd. 1983, p. 291.

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

**Document 7** – « Empire Tobacco from Northern Rhodesia and Nyasaland », affiche éditée par l'Empire Marketing Board, 1930.

### La Grande-Bretagne et la « question d'Orient »

**Document 1** – Extrait de William E. Gladstone, *Bulgarian Horrors and the Question of the East*, Londres, John Murray, 1876, p. 20-21, 40-41 (trad. B. Bruneteau).

**Document 2** – « A Blaze of Triumph », caricature parue dans *Punch*, 27 juillet 1878.

**Document 3** – Le canal de Suez

- Répartition du tonnage par pavillon, 1870-1914
- Photo de Port-Saïd, début du XXe siècle

← Mise en forme : Puces et numéros

in Caroline Piquet, *Histoire du canal de Suez*, Paris, Perrin, 2009.

**Document 4** – Carte : Le Moyen-Orient en 1914, in Jean-Pierre Derriennic, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 15.

**Document 5** – Photo de l'émir Faysal et du colonel T. E. Lawrence à bord du HMS Orion, en partance pour l'Angleterre, décembre 1918, in *Lawrence d'Arabie, la quête du désert*, Paris, Ed. Place des Victoires, 2006, p. 160.

**Document 6** – Les Britanniques en Mésopotamie

- Proclamation du général Maude à Bagdad, 19 mars 1917.
- Mark Sykes, « Notre position en Mésopotamie en relation avec l'esprit du temps » (1918)

in Henry Laurens, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 160-161 et 166-168.

**Document 7** – Protestations palestiniennes en mars 1925 :

- Edition anglaise de *Filastin*, le journal de Jaffa en langue arabe, 25 mars 1925
- Photos de bâtiments à Jérusalem

in Sarah Graham-Brown, *Palestinians and their society, 1880-1946, A Photographic Essay*, Londres, Quartet Books, 1980.

### La guerre des Britanniques (1815-1914)

Mis en forme : Anglais (Royaume-Uni)

**Document 1** – « The 28th Regiment at Quatre Bras », tableau de Elisabeth Thomson (1875), réalisé à partir du livre du capitaine William Siborne, *History of the war in France and Belgium in 1815*, National Gallery of Victoria, Melbourne (Australie).

**Document 2** – « The last Stand of the 44th Regiment at Gundamuck » (Khyber Pass), tableau de William Barnes Wollen (1898), National Army Museum's Art Gallery, Londres.

**Document 3** – “The Charge of the Light Brigade”, tableau de Richard Caton Woodville (1894), Collection royale, Madrid.

**Document 4** – “The British Lion’s Vengeance on the Bengal Tiger”, dessin de John Tenniel, paru dans *Punch*, août 1857.

**Document 5** – “The Battle of Isandlwana”, tableau de Charles Edwin Fripp (1885), National Army Museum’s Art Gallery, Londres.

**Document 6** – “The Battle of Abu Klea”, tableau de William Barnes Wollen (1896), National Army Museum’s Art Gallery, Londres.

**Document 7** – “General Gordon’s last Stand”, tableau de Georges William Joy (1893), Leeds Art Gallery.

**Document 8** – “God bless you, Tommy Atkins”, tableau de Richard Caton Woodville (1899), National Army Museum’s Art Gallery, Londres.

**Document 9** – “Boer wounded...”, dessin de Richard Danes paru dans la *Cassel’s History of the Boer War*, 1899-1902.

### Victoria

**Document 1** : Victoria, Albert et les premiers nés.

Un tableau de Franz Xaver Winterhalter destiné au château d’Osborne, dans l’île de Wight. 1946.

**Document 2** : La Victoria Cross

**Document 3** : Extraits de Walter Bagehot, *The english constitution*, Chapman and Hall, London, 1867.

**Document 4** : Extraits du *Journal de la reine Victoria*, Amyot éditeur, Paris, 1869.

**Document 5** : John Tenniel, *The Queen with Two Heads*, *Punch*, 1<sup>er</sup> avril 1876.

**Document 6** : Victoria en 1887.

Photographie sur carte postale.

**Document 7** : Victoria entourée de ses enfants et petits-enfants lors d’un mariage princier en 1894.

Photographie dans [www.herodote.net](http://www.herodote.net).

**Document 8** : Extraits de l’éditorial du Times du 22 juin 1897.

Cité dans Roland Marx, *La reine Victoria*, Fayard, 2000, p.402 et suivantes.

**Document 9** : Image de la reine Victoria du *London illustrated News*, 1901.

Mis en forme : Français  
(France)

### Le Canada dans le monde britannique

**Document 1** : Estampe anonyme, *Le garde du corps !!!*, Greene, Montréal, vers 1837.

34x28 cm. Site du musée McCord.

**Document 2** : Extraits de *Acte concernant l’union et le gouvernement du Canada, de la Nouvelle- Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que les objets qui s’y rattachent*, texte bilingue, typographie d’Augustin Coté, Québec, 1868.

Livre numérisé sur le site *Early Canadiana Online*.

**Document 3** : « Tableaux statistiques – I. Nationalités – 2. Cultes » dans de H. de Lamothe, *Cinq mois chez les Français d’Amérique*, Hachette, Paris, 1879, p. 359 et 361.

Ouvrage numérisé dans *Gallica*, BNF.

**Document 4** : Montréal en 1892.

Encre de couleur sur papier, anonyme. Site du musée McCord.

**Document 5** : Affiche des autorités canadiennes, 1909.

Affiche reproduite dans Sylvie Guillaume (sous la direction de), *Le Canada entre utopies et histoire*, presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2010, p.63.

**Document 6** : Affiche d’enrôlement, 1916.

Archives nationales du Canada, site du musée Mc Cord.

**Document 7** : Extraits du rapport final de la conférence impériale de 1926.

Extrait de “CCII, imperial conference, 1926 [Trans. : Canada Parliamentary Papers, N°. 10, 1926-7.]” dans *Statutes, treaties and documents of the Canadian constitution, 1713-1929*, livre numérisé sur le site

[http://www.canadiana.org/view/9\\_03428/0731](http://www.canadiana.org/view/9_03428/0731)

## L'empire britannique dans la Grande Guerre

**Document 1 :** « L'empire britannique à l'épreuve de la Première Guerre mondiale », dans F Jarrige, Isabelle Avila, B Agnès, *Le monde britannique*, Bréal, 2009, p. 71.

**Document 2 :** Soldats indiens au début de la guerre.

a. Carte postale d'Orléans, 1914.  
Médiathèque d'Orléans.

b. Soldats indiens de l'Armée anglaise en transit à la gare du Nord. Paris. 1915.  
Photographie tirée du site Paris en images.

**Document 3 :** Affiche britannique, *We're both needed to serve the Guns*, 1915.

Historial de la Grande Guerre, Péronne.

**Document 4 :** Affiche irlandaise, *Irishmen don't you hear it?*, by David Allen & Sons Ltd., 1915. Affiche irlandaise reproduite dans

[http://popartmachine.com/item/pop\\_art/LOC+1180391/THE-CALL-TO-ARMS.-IRISHMEN-DON](http://popartmachine.com/item/pop_art/LOC+1180391/THE-CALL-TO-ARMS.-IRISHMEN-DON)

**Document 5 :** Affiche canadienne, *Recrues demandées pour service outre-mer*, 1916.

Archives nationales du Canada.

**Document 6 :** *The empire needs men !*, 1916.

Affiche de Arthur Wardle, 75.1 x 50.8 cm.

**Document 7 :** Extraits du procès verbal du cabinet de guerre impérial du 2 mars 1917.

Dans les *Minutes of a Meeting of the War Cabinet*, 2 mars 1917, procès verbal donné en entier sur le site <http://yourarchives.nationalarchives.gov.uk>

**Document 8 :** Discours de Edwin S. Montagu à la chambre des communes, 20 août 1917.

Dans *Speeches and Documents on Indian Policy, 1750-1921*, A. Berriedale Keith, ed. Vol. III. London : Humphrey Milford, Oxford University Press, 1922, p. 133-134.

**Document 9 :** Couverture d'un livret musical australien, 1918.

Extrait de *The V.C. music annual*, daté à la main de 1918 et mis en ligne par <http://www.anzacsite.gov.au>

**Document 10 :** Affiche anglaise, *The flags of freedom, liberty and justice*, 1919.

Site [http://www.atlasofbritempire.com/Height\\_of\\_Empire.html](http://www.atlasofbritempire.com/Height_of_Empire.html)

## Femmes du monde britannique

**Document 1 :** Pétition de Mary Prince présentée au Parlement le 24 juin 1829.

Dans *La véritable histoire de Mary Prince, Esclave antillaise*, Albin Michel, 2000, p. 93-94.

**Document 2 :** *Domestic life of the royal family*, 1848.

Lithographie anonyme conservée au *National Portrait Gallery*, Londres. 225 mm x 295 mm.

**Document 3 :** Couverture du livre de Susanna Moodie, *Roughing it in the Bush, or Forest Life in Canada*, New York, 1852.

Susanna Moodie, née en Angleterre en 1803, émigrée au Canada avec son mari et son premier enfant en 1832.

**Document 4 :** Extraits de John Ruskin, *Des trésors des rois, Des jardins des reines*, traduction, notes et préface par Marcel Proust, Paris, Société du Mercure de France, 1906.

Première édition anglaise en 1865.

**Document 5 :** Extraits de Mrs Stuart Mill, *Enfranchisement of women*, Trübner and Co, Londres, 1868.

Mrs Stuart Mill également connue sous le nom de Harriet Taylor.

**Document 6 :** Images de femmes au travail.

a- Femme travaillant dans la mine à Wigan, entre 1867 et 1878.

Photographie appartenant à la collection de Arthur Munby, *Cambridge, Trinity Collège. Histoire des femmes*, tome 4, p. 323.

b- Domestique de l'époque victorienne.

Cartoon de *Punch*, 1894

c- Deux ouvrières dans une fabrique de chapeaux.

Photographie de la fin de l'époque victorienne. Site de la BBC, onglet histoire.

d- Standardistes à Londres vers 1890.

Photographie anonyme. *Histoire des femmes*, tome 4, p. 322.

e- Fermière anglaise en 1916

Photographie de presse, agence Rol. Site Gallica de la BNF.

**Document 7 :** L'heure du thé dans les Indes britanniques au début du XXe siècle.

Photographie de presse, Underwood & Underwood/Corbis.

**Document 8 :** Suffragette anglaise, début XXe siècle.

Photographie de presse, agence Rol. Site Gallica de la BNF.

**Document 9 :** Margaret Asquith en 1920.

Graphic photo union. Site <http://www.costumes.org/history>.

**Document 10 :** *Australia calls for women*.

← Mise en forme : Puces et numéros

← Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme : Français (France)

Mis en forme : Français (France)

Mis en forme : Français (France)

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,63 cm, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : a, b, c, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 0 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,63 cm, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : a, b, c, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 0 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,63 cm, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : a, b, c, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 0 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,63 cm, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : a, b, c, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 0 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Retrait : Gauche : -0,63 cm, Numéros + Niveau : 1 + Style de numérotation : a, b, c, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0,63 cm + Tabulation après : 0 cm + Retrait : 1,27 cm

Mis en forme : Espagnol (Espagne - moderne)

Mis en forme : Espagnol (Espagne - moderne)

Code de champ modifié

Mis en forme : Espagnol (Espagne - moderne)

Mis en forme : Espagnol (Espagne - moderne)

### Missions et missionnaires dans le monde britannique de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle à la veille de la Grande Guerre

**Document 1** : Lithographies sur des missionnaires de Georges Baxter dans *Baxter Prints* by Vincent Brooks, Day & Son and as their own by Le Blond & Co., 1867.

- a- "The reception of the Rev. J. Williams at Tanna in the south seas, the day before he was massacred. 1841."
- b- « The massacre of the lamented missionary, the Rev. J. Williams, and Mr. Harris. 1841. »
- c- "The ordinance of baptism. 1843." [lithographie réalisée à partir d'un dessin envoyé par des amis de la *Baptist Missionary Society* en Jamaïque au comité de la société]

**Document 2** : Extraits de la préface de Rev. R. Caldwell, *Lectures on the Tinnevelly missions, descriptive of the field, the work, and the results ; with an introductory lecture on the progress of christianity in India*, London, 1857.

**Document 3** : Missions et missionnaires dans les traités.

- a- « Article VIII » du *Treaty of Tientsin*, 26 juin 1858.
- b- Extraits de l' *Acte général de la conférence de Berlin de 1885*, 25 février 1885.  
Dans <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1885berlin.htm>

**Document 4** : Invitation au service funèbre de David Livingstone, avril 1874.  
*Invitation to David Livingstone's memorial service at Westminster Abbey.*

Copyright, Royal Geographical Society, 1874.

**Document 5** : Missionnaires canadiens de la *China Inland Mission*, avril 1891.

Site des archives du *Billy Graham College*, *China Inland Mission Collection* (Collection 215). *Wheaton College*.

**Document 6** : « Dynastie de missionnaires »

Extrait de David Gore, *Faith and Family in south India, Robert Caldwell and his Missionary Dynasty*,  
<http://www.britishempire.co.uk/>.

**Document 7** : Samuel Ajayi Crowther.

Photographie aimablement fournie au site de la BBC par *The Church Mission Society*.

**Document 8** : *Baptist Missionary Society's 50th Anniversary Collecting Card for Children*

Site de la *Baptist Missionary Society*

**Document 9** : La conférence mondiale des missions, Edimbourg, 1910.

Site <http://www.museeprotestant.org>

**Document 10** : Les missionnaires anglais vus par un missionnaire catholique français.

Extrait de Mgr de Guébriant, article dans *Le Correspondant*, 1931, cité dans le tome 5 de *La nouvelle histoire de l'église*, seuil, 1975, p.447.

← - - - **Mis en forme** : Retrait :  
Gauche : -0,63 cm, Numéros  
+ Niveau : 1 + Style de  
numérotation : a, b, c, ... +  
Commencer à : 1 + Alignement  
: Gauche + Alignement : 0,63  
cm + Tabulation après : 0 cm  
+ Retrait : 1,27 cm

← - - - **Mis en forme** : Retrait :  
Gauche : -0,63 cm, Numéros  
+ Niveau : 1 + Style de  
numérotation : a, b, c, ... +  
Commencer à : 1 + Alignement  
: Gauche + Alignement : 1,9  
cm + Tabulation après : 0 cm  
+ Retrait : 2,54 cm

----- **Mis en forme** : Français  
(France)